



CIRCUMINCESSANTE CHARITÉ

« **J**E ne prie pas pour le monde, disait Jésus à son Père, mais pour ceux que tu m'as donnés car ils sont à toi, et tout ce qui est à moi est à toi et tout ce qui est à toi est à moi, et je suis glorifié en eux. » (Jn 17,9-10)

Cette conclusion pleine d'action de grâces est la révélation même de la *Circumincessante charité* du Père et du Fils. « Moi, je viens à toi, Père Saint, garde en ton Nom ceux que tu m'as donnés, pour qu'ils soient un comme nous. » (Jn 17,11)

Tel est l'ordre voulu par le Père. Jésus n'a pas à détourner le regard, il n'a pas non plus à regarder en arrière, il n'a rien d'autre à dire que sa résolution de faire la volonté du Père. Quand le Fils ira se jeter dans le sein du Père où il était avant le commencement, les Apôtres, les saintes Femmes, l'Église commençante se trouveront unis entre eux comme un même Corps dont Jésus sera la tête.

« *Quand j'étais avec eux, je gardais en ton Nom ceux que tu m'as donnés. J'ai veillé sur eux et aucun ne s'est perdu, sauf le fils de perdition pour que l'Écriture s'accomplisse.* » (Jn 17,12)

C'est le trou noir : c'est le mystère d'iniquité. C'est un dessein éternel de Dieu, et ce dessein s'est accompli comme l'Écriture l'avait prédit.

« *Mais maintenant, je viens à toi et je dis ces choses, encore présent dans le monde, pour qu'ils aient ma joie en eux-mêmes dans sa plénitude.* » (Jn 17,13)

“CIRCUMINCESSANTE CHARITÉ”. C'est une course qui va à un but, et qui paraît suivre une ligne



La Très Sainte Vierge.

« *Au seuil de la Très Sainte Trinité* », créée « *Ab initio* ». (Peinture de FRÈRE HENRY DE LA CROIX.)

courbe. La Bible en est le grand livre. Elle raconte un amour qui vient du Père des cieux, et qui y retourne avec le gain, la moisson, la vendange de toute la famille humaine, du moins de tous ceux qui sont les élus de Dieu et qui seront sauvés.

Un premier acte se joue entre Dieu, Adam et Ève, au premier chapitre du premier livre de la Bible.

Qui est Dieu ? Qui est l'Immaculée ? Comment s'épanche du Ciel sur la terre l'amour dont ils nous aiment, et comment leur rendrons-nous amour pour amour ? C'est par une grâce infuse émanée de la lumière qui rayonnait d'un ange du Ciel et de la Très Sainte Vierge en

personne que les petits voyants de Fatima reçurent, de 1916 à 1917, la réponse à ces questions capitales.

L'ange qui nous communiqua une grâce semblable, c'est notre bien-aimé Père tout au long de ses retraites sur la “Circumincessante charité”, en docteur mystique de la pure foi catholique, confident du « *secret le plus intime de notre Dieu* », qui est aussi le « *secret le plus intime de notre histoire* ».

C'est une synthèse d'une ampleur sans précédent, à vous couper le souffle... C'était au temps de la grande apostasie. De prétendus savants avaient tout enténébré, tout désorienté, tout figé dans la froideur de leur rationalisme, au nom même de la parole de Dieu ! C'est du sein de cette génération perverse que notre bienheureux Père a été mis à part, afin de préparer la renaissance de l'Église par sa manière très particulière de nous faire connaître, aimer et servir

notre grand Dieu, en ses trois Personnes, comme en cette quatrième personne, Celle qu'ils chérissent plus que tout, car elle est plus du Ciel que de la terre : Marie Immaculée...

Une première fois en 1993, puis lors des deux dernières grandes retraites qu'il nous a prêchées, en 1997 et en 1998 au retour de son exil, il nous livra les fruits du colloque intime de toute sa vie avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit... et Marie Immaculée !

Essayons de récapituler cet enseignement unique, incomparable.

1993 : CIRCUMINCESSANTE CHARITÉ.

Avec un "c", le mot exprime, non pas une position statique – si on mettait un "s", cela voudrait dire que c'est une charité qui est assise ! –, mais le mouvement perpétuel d'une affection et d'un dévouement mutuels si agissants qu'il entraîne toute âme désireuse d'y prendre part, **amour débordant de la vie trinitaire dans le Cœur Immaculé de Marie** et y portant son fruit : la moisson, la vendange, si c'était possible, de toute la famille humaine, du moins de tous ceux que Dieu notre Père a élus pour enfants de Marie, et qui seront sauvés par sa médiation universelle.

Frère Michel, dans son commentaire de l'encyclique *MAGNIFICA HUMANITAS* note que « dans son deuxième chapitre, le Saint-Père expose les *“fondements et principes de la Doctrine sociale de l'Église”*, qui sont en fait les thèmes majeurs de son enseignement. Et nous y retrouvons l'héritage doctrinal de Paul VI et Jean-Paul II, les dogmes nouveaux de la religion conciliaire : tous les hommes sont créés par Dieu à son image et ressemblance. DONC tous les hommes ont une dignité infinie et inaliénable. DONC chaque personne humaine a des droits inviolables dont l'Église revendique le respect.

« Léon XIV commence pourtant admirablement, en se fondant sur la circumincessante charité : *“Le mystère du Dieu vivant, révélé en Jésus-Christ comme communion de Personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, amour en relation qui se donne réciproquement et se communique au monde.”* (n° 48) Et *“l'homme et la femme sont créés à l'image et à la ressemblance du Dieu trinitaire (cf. Gn 1, 26-27).”*

« Admirables vérités, chères à notre Père l'abbé de Nantes ! Mais Léon XIV aurait pu, il aurait dû préciser qu' *“Adam a perdu par son péché cette image de Dieu imprimée à l'intérieur de notre âme, et que cette image ne nous est rendue que par la grâce du Christ”*, selon saint Augustin, son père spirituel (*Les douze livres de la Genèse*, VI, XXVIII).

« Il continue : *“Destinée par nature à la relation, chaque personne est conçue et voulue par Dieu pour*

entrer dans une histoire de communion avec Lui, avec les autres et avec la création.” (n° 50)

« Certes, telle était bien la condition d'Adam et Ève au paradis terrestre, et tel est bien le dessein de notre Bon Dieu Trinité sur chacun des hommes qu'il veut sauver. Mais entre-temps, entre nos premiers parents et nous, le drame est entré dans l'histoire humaine, irrémédiablement ! Satan a fait obstacle à ce beau dessein de notre très chéri Père céleste et il a entraîné Adam et Ève dans sa révolte. Dès lors “le séjour terrestre nous devint une misère et un piège, écrivait notre Père à l'adresse de Jean-Paul II. Des multitudes immenses d'êtres humains dégénérés, pourquoi l'avoir caché ? se rebellèrent contre leur Créateur, suivirent des démons, s'attachèrent aux biens terrestres et détournèrent les yeux de la Béatitude que Dieu méditait de leur donner dans un séjour meilleur et définitif.” (*Liber III*, p. 37)

« L'état de l'homme naissant ici-bas est pitoyable, c'est pourquoi Notre-Seigneur voulut s'incarner et mourir sur la Croix, inséparablement uni à la Vierge Marie, son Épouse mystique, Corédemptrice et Médiatrice universelle, pour sauver nos âmes de l'enfer en nous incorporant dans leur Église, afin de nous conduire au Ciel. Telles sont les grandes vérités de la foi catholique qui président à la conception d'un ordre social chrétien, parce qu'elles sont le cadre de toute vie humaine. » (*Il est ressuscité*, n° 278, juin 2026, p. 4-5)

Ouvrant sa Bible, Georges de Nantes va tout de suite rencontrer le Bon Dieu et nous faire admirer la bonté de ce créateur tout-puissant, le Père si bon de ses enfants Adam et Ève qu'il a créés à son image et ressemblance. Mais il passera vite pour aller au drame, qui va se nouer sous l'instigation du diable, et nous faire admirer *« la Femme »* qui obtint de Dieu le pardon de nos premiers parents, salvatrice du genre humain, à l'œuvre dès les anciens jours jusqu'à notre aujourd'hui d'Apocalypse, où Reine du Rosaire elle lutte plus que jamais pour notre salut, dans les douleurs du combat des derniers temps (cf. Ap 12, chapitre qui date d'il y a 2000 ans et annonce ce qui se passe aujourd'hui !). La Bible le révélait, la vie des saints l'illustrait, les apparitions de Notre-Dame, celles de Fatima surtout, nous en conjuraient tant et si bien, qu'au terme de cette première partie de la retraite, il fallait nous engager à aller à Jésus par Marie, il n'y a pas d'autre chemin. Cette expression chère à la dévotion populaire raillée par les “savants”, notre Père nous démontra qu'elle était au contraire l'absolu d'une vérité révélée. Ce n'est pas une dévotion surérogatoire, c'est la clé de tout. Au point de lui appliquer ces vers du *Romancero* de saint Jean de la Croix :

*Une épouse qui t'aime, mon Fils,
j'aimerais te donner,
qui, grâce à toi, vivre avec nous
puisse mériter,
et manger à la même table
du même pain dont je me nourris,
pour qu'elle connaisse les biens
que j'ai en un tel Fils,
et que, de ta grâce et de ta vigueur,
Avec moi elle se réjouisse.*

Ces poèmes trinitaires du *Romancero* sont une véritable révélation, un dévoilement de l'orthodromie divine. Notre Père y trouvait « absolument toute notre doctrine relationnelle, toute notre circumincessante charité ; ces épousailles sont le mystère des mystères qui fera notre bonheur inépuisable dans l'éternité, si Dieu veut bien nous y accueillir. Mais dès ici-bas, cela donne à notre religion une sorte de vivacité, d'alacrité, d'enthousiasme perpétuel. Ce sont de vives flammes d'amour chargées d'une doctrine totale. »

Cependant, il a fallu qu'il y mette son grain de sel à lui, plus grand théologien que saint Jean de la Croix lui-même.

L'ÉPOUSE DU FILS.

Car cette merveilleuse doctrine, toute à la gloire de l'Immaculée, ne fut pas bien comprise... de saint Jean de la Croix lui-même ! Pour lui, la Vierge Marie est cette « gracieuse Mère » qui donne à Dieu sa chair. Mais Elle n'est pas l'épouse, ni elle ni aucun être vivant. L'épouse, dans la pensée de saint Jean de la Croix, selon les Pères et les théologiens scolastiques, n'est pas une réalité de chair et de sang, mais une idée platonicienne, l'idée d'« Homme », c'est une abstraction aristotélicienne, la « nature humaine », désignant le genre humain tout entier auquel Marie elle-même appartient comme une enfant d'Ève, ni plus ni moins.

Mais la « nature humaine », en bonne philosophie, n'est qu'une manière d'être, prise par le Verbe pour devenir l'Époux de chair et de sang, et d'âme et d'esprit d'une épouse de chair et de sang, et pour entreprendre avec Elle de sauver le monde. Ces épousailles, Il les a célébrées le jour de l'Annonciation. Alors la chair de la Vierge Marie ne fait qu'un avec la chair du Fils de Dieu, produite en Elle comme une fleur sur cette tige virginale.

Muni de cette clef de lecture, l'enfant de Marie, consacré à son Cœur Immaculé, découvre dans le *Romancero* que l'amour est tout. Son symbole est celui des épousailles, mais la réalité toute divine se trouve en Jésus et Marie.

L'abbé de Nantes, notre Père, est le théologien de la grande intuition de saint Maximilien-Marie Kolbe méditant sur le dogme proclamé par Pie IX en 1854 et les apparitions de Notre-Dame de Lourdes en 1858, comprenant que l'Immaculée Conception est plus du Ciel que de la terre, plus divine qu'humaine, objet d'un amour particulier. Il aurait voulu faire une théologie, mais ce n'était pas sa vocation. Sa théologie, c'est celle de notre Père. Car c'est avec l'Immaculée, par Elle et pour Elle, nous le savons maintenant, que Dieu a tout créé, tout racheté, et que pour finir il sanctifiera le genre humain tout entier lors du triomphe final du Cœur Immaculé de Marie, inconditionnellement promis à Fatima.

Cette retraite fut donc un monument de doctrine mariale que nous avons retranscrit dans les CRC n° 297 de décembre 1993 ; n°s 299 et 302 de février et mai 1994.

CIRCUMINCESSANTE CHARITÉ DIVINE ET TRINITAIRE.

En 1993, notre bien-aimé Père avait conscience d'avoir suivi un chemin original : « J'allais dire que ce n'est pas orthodoxe ! Si, c'est orthodoxe mais ce n'est pas classique. Dans les livres, on commence par Dieu, la Trinité, l'Incarnation... mais dans la vie, lorsque le diable veut nous ravir notre âme et que l'on cherche une aide pour ne pas périr, on trouve la main secourable de la Vierge Marie notre Mère, on la tient et on ne la lâche plus. »

Il reprit sa méditation de la « circumincessante charité » en 1997, d'une manière plus « classique », afin d'y intégrer le bénéfice de sa métaphysique relationnelle et de sa « théologie totale ». C'est là qu'il a, pour ainsi dire, résolu un problème qu'il avait posé. En arrivant dans cette maison, je me souviens d'une des premières retraites : le problème de l'amour du prochain combiné avec l'amour de Dieu. Avec saint Jean de la Croix, objet de la retraite, ça ne marchait pas. Il y a une série de cassettes intitulée comme ça ; ça commence et ça ne finit pas, ça n'a pas abouti.

L'AMOUR DU PROCHAIN À L'ÉCOLE DE NOTRE PÈRE.

Nous sommes tous frères, pourquoi ? Comment ? Par la circumincessante charité divine issue de l'unique sacrifice des deux Cœurs transpercés de Jésus et Marie crucifiés. La vision de Tuy nous révèle ce mystère de grâce et de miséricorde, par lequel la tendresse des divines Personnes ne demande qu'à s'épancher sur la terre afin d'y susciter en retour notre dévotion... Tendresse divine, mariale, et dévotion humaine découlant du réseau serré des relations de paternité, filiation, conjugalité, procréation, en les-

quelles Dieu nous a créés à son image et ressemblance (Gn 1,26-27) pour nous attirer finalement au Ciel.

En cet admirable échange, et à proportion de notre familiarité avec le Bon Dieu, avec la Très Sainte Vierge, avec les saints et les anges, ce sont des flots de lumières et de charité célestes qui nous seront communiqués, afin de nous aider à mieux être père, fils, époux, épouse, amis, selon notre état, selon notre situation.

C'est ainsi, nous enseigne notre Père, que « la douce paternité divine doit remplir les pères humains, comme déjà saint Joseph, et la maternité de Marie, donner une impulsion merveilleuse aux épouses fidèles et aux mères chrétiennes ». C'est ainsi que les prêtres, les religieux, religieuses, comme aussi les époux chrétiens consacrés à la Vierge Marie ou à saint Joseph depuis leur enfance, en amitié avec tel saint, voués à telle confrérie de piété, entreront de plain-pied dans la vie sacerdotale et religieuse, ou bien encore aborderont le mariage humain avec une grande sagesse. Ils ne seront pas seuls, ni livrés à leurs instincts charnels, ni troublés par diverses psychanalyses en vogue dans l'Église depuis Vatican II. Mais ils seront forts de leurs intimes relations aux Personnes divines et aux saints protecteurs pris pour modèles, sources de grâce et objets de leur dilection, cultivée, alimentée par les dix minutes d'oraison quotidienne prescrite aux phalangistes. C'est le but de cette oraison, mais ça se cultive tous les jours. Si on ne la cultive pas, ça meurt.

NOVA ET VETERA.

Notre Père voulut conclure cette retraite en la récapitulant par vingt-trois petits chapitres, dans une merveilleuse vision unitive de paradis retrouvé, où la grande obsession sexuelle qui empoisonne l'humanité depuis le péché des origines peut être exorcisée. C'est pour ça que c'est tellement important !

Certes le démon est toujours là pour tenter l'homme et la femme, mais s'ils suivent l'enseignement libérateur de notre Père, l'émerveillement du plan de Dieu qui est Amour, et la "pureté positive" qui en résulte l'emporteront sur le trouble et les débordements désordonnés de la chair.

Car enfin cette différence des sexes fut voulue par Dieu, d'une part comme la représentation charnelle des processions trinitaires du Fils et du Saint-Esprit, d'autre part comme la raison ultime de l'incarnation du Verbe. En effet, si Adam et Ève ont été créés mâle et femelle avant le péché originel, c'est en vue de l'union de son Fils et de Celle qu'il aimait plus que toutes les autres créatures, l'Immaculée, temple du Saint-Esprit, la Femme par excellence, épouse de cet Époux, qui accueillerait en son sein cet homme parfait dans une union, une unité sans équivalent.

Distinguer ainsi l'homme et la femme, par le haut, explique notre Père, les appelle à trouver l'un et l'autre leur épanouissement dans une pureté parfaite, mystique, chacun selon sa condition, chacun selon sa vocation. Tout cela répond absolument à toute la problématique actuelle. C'est ça que nos évêques devraient enseigner, dans leur cathédrale, pas dans la rue !

Le couple humain dans cette lumière de charité trinitaire est non seulement délivré des prestiges de Satan, mais il participe à la lutte contre cet ennemi du genre humain – qui en ce moment s'acharne et est vainqueur dans notre société –, à la ressemblance des Saints Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée, dans l'offrande bienheureuse, éminemment féconde d'un sacrifice rédempteur, qu'il s'agisse du saint Sacrifice de la Messe ou de son figuratif, celui de l'amour humain. Admirables harmoniques, correspondances que les poètes et les liturgistes du troisième millénaire ne cesseront de célébrer.

Mais il faut tout d'abord que se consume le mystère d'iniquité que nous voyons se dérouler sous nos yeux. Si le démon des origines revient à l'avant-scène, il est depuis 1830 marqué de près par l'Immaculée, qui annonce à Elle seule l'illusion caduque de son règne et sa chute finale.

En attendant, c'est la totalité de son mystère trinitaire que Dieu veut nous donner à adorer en Elle. Notre Père adhère absolument à cette volonté, et d'emblée sa contemplation nous montre la Vierge Marie préexistante : Fille du Père, elle assiste à la création de l'univers. Épouse du Verbe, elle est Corédemptrice dès le péché des origines. « Femme » de l'Apocalypse et Reine des Cieux, Temple du Saint-Esprit et Mère universelle Médiatrice de toutes grâces, c'est elle qui doit mettre au monde une nouvelle génération d'enfants de Dieu.

Exit la "génération du Concile", l'avenir de l'Église est uniquement dans la "génération de l'Immaculée", celle des « *apôtres des derniers temps* » que saint Louis-Marie Grignion de Montfort appelait de ses vœux, comme nous l'expliqua notre Père dans la conclusion de la retraite prêchée en octobre 1997 (S131, *CIRCUMINCESSANTE CHARITÉ DIVINE ET TRINITAIRE*). Grâce à lui, quelle joie sans cesse jaillissante d'être nés sous ce signe ou de le préparer par nos efforts, notre combat !

Réfugions-nous dans le Cœur Immaculé de Marie, avec tous nos soucis, toutes nos difficultés, toutes nos appréhensions et une confiance totale, qui nous mènera sur les mêmes chemins de dévotion au Cœur Immaculé de Marie pour nous entraîner tous au Ciel !

(frère Bruno de Jésus-Marie.

L'ÉGLISE, LA CHARITÉ DU CHRIST

LE 2 février dernier, fête de la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple de Jérusalem, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X a annoncé son intention de procéder à de nouveaux sacres épiscopaux le 1^{er} juillet, fête du Précieux Sang, sans mandat pontifical, contre la volonté exprimée du Souverain Pontife. Le supérieur général de la Fraternité, don Davide Pagliarani, dans la foulée, a publié le 5 février un long entretien, très travaillé, dans lequel il a exposé les circonstances, les raisons d'une telle décision qui a aussitôt provoqué, jusqu'à Rome même, une onde de choc. *« L'été dernier, j'ai écrit au Saint-Père pour lui demander une audience. N'ayant pas reçu de réponse, je lui ai écrit une nouvelle lettre, quelques mois plus tard, d'une manière simple, filiale, et sans rien lui cacher de nos besoins. J'ai mentionné nos divergences doctrinales, mais aussi notre désir sincère de servir l'Église catholique sans relâche : car nous sommes serviteurs de l'Église, malgré notre statut canonique non reconnu. »*

De fait, le service de l'Église ne dépend pas en soi d'un "statut canonique". Nous voulons bien l'admettre. Mais de quoi s'agit-il précisément ?

Qu'est-ce que le service de l'Église ? La question est fondamentale.

Après avoir fait le constat selon lequel *« dans une paroisse ordinaire, les fidèles ne trouvent plus les moyens nécessaires pour assurer leur salut éternel »* cela concernant *« en particulier la prédication intégrale de la vérité et de la morale catholiques, ainsi que l'administration des sacrements comme l'Église l'a toujours fait »*, l'abbé Pagliarani répond ainsi à cette question : *« Nous servons l'Église, d'abord, en servant les âmes. Cela est un fait objectif, indépendamment de toute autre considération. L'Église, fondamentalement, existe pour les âmes : elle a pour but leur sanctification et leur salut. Tous les beaux discours, les débats divers et variés, les grands thèmes sur lesquels on discute ou pourrait discuter, n'ont aucun sens s'ils n'ont pas pour objectif le salut des âmes. Il est important de le rappeler parce qu'il existe aujourd'hui un danger, pour l'Église, de s'occuper de tout et de rien. Le souci écologique, par exemple, ou la préoccupation des droits des minorités, des femmes ou des migrants risquent de faire perdre de vue la mission essentielle de l'Église. Si la Fraternité Saint-Pie-X lutte pour garder la Tradition, avec tout ce que cela comporte, c'est uniquement parce que ces trésors sont absolument indispensables au salut des âmes, et qu'elle ne vise rien d'autre que cela : le bien des âmes, et celui du sacerdoce ordonné à leur sanctification. »*

Ce raisonnement purement intellectuel, notoirement insuffisant, voire même démocratique avec ce "service des âmes", fait accroire l'idée que le seul usage des biens spirituels traditionnels de l'Église, y compris les sacrements, pour assurer auprès des âmes un service spirituel de "type paroissial", pour les conserver, suffirait à établir ce prétendu service de l'Église que revendique avec insolence le supérieur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X et par voie de conséquence cette appartenance à l'Église en dehors de laquelle ce même supérieur sait pourtant qu'il ne saurait y avoir... de salut des âmes.

Les prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, quels que puissent être leurs mérites, leurs vertus personnels, mentent à leurs "fidèles" qui ne leur ont rien demandé et vis-à-vis desquels ils n'ont reçu aucune mission de l'Église. Ils les attirent "dans leurs filets" par les merveilleux et incontestables trésors de l'Église qu'ils s'approprient de force, qu'ils volent en recevant illicitement, pour chacun d'entre eux, le sacrement de l'Ordre. Ils mentent au Pape en prétendant se soumettre à son autorité tout en créant un corps clérical et même épiscopal, en distribuant dans le monde entier les sacrements contre sa volonté en niant par ce fait même son autorité, sa primauté. Ils méprisent l'autorité, les droits des évêques dans les diocèses desquels ils installent des prieurés faisant directement concurrence aux curés légitimes, aux paroisses régulières et contre lesquelles ils insinuent dans la conscience de leurs "fidèles" que leur âme ne saurait y trouver les moyens de faire son salut. Telles sont les conditions d'un prétendu état de nécessité d'abord créé de toute pièce par leur mensonge et dont ils se vantent ensuite pour s'arroger tous les droits pour y remédier contre toutes les lois de l'Église.

Sans l'Église, en dehors de l'Église et donc contre l'Église, les prêtres et les évêques de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X ne sont plus les enfants de l'Église, ils ne sont plus les disciples de Jésus-Christ. Ils se réclament de son nom, certes, mais ils refusent de se soumettre à son premier commandement, celui de faire partie de son unique et légitime troupeau. Ils servent une religion certes très bien organisée, très structurée, mais intégriste, étroite, individualiste, anarchiste, schismatique et qu'on ne peut pas qualifier de catholique.

C'est la religion d'une florissante institution sacerdotale qui n'est pas d'Église depuis l'année 1976, celle fondée par Mgr Marcel Lefebvre. Ce dernier, après avoir obstinément et en toute clarté d'esprit, refusé de participer à l'œuvre salutaire de contre-réforme pour le bien de l'Église et de la Chrétienté

à laquelle l'appelait le Saint-Esprit par l'exemple et la prédication de l'abbé de Nantes, a préféré défendre son œuvre et non pas l'Église jusqu'à l'entraîner irrémédiablement dans le schisme.

LA DÉFENSE

DE L'ÉGLISE ET DE LA CHRÉTIENTÉ

À partir de l'année 1958, au moment où il était accueilli dans le diocèse de Troyes par Mgr Julien Le Couëdic pour y fonder une communauté de moines-missionnaires dans l'esprit de saint Charles de Foucauld, l'abbé Georges de Nantes devait prendre la défense de l'Église contre une partie d'un clergé français glissant dangereusement vers l'hérésie progressiste.

Cette opposition de notre Père contre ce parti dans l'Église devait s'accroître le 13 octobre 1961 avec une déclaration par laquelle les cardinaux et archevêques de France, au nom d'une morale catholique falsifiée, se faisaient les complices actifs de la trahison d'un général de Gaulle livrant sans défense aux couteaux des fellaghas musulmans et socialistes la terre chrétienne française d'Algérie. Notre Père fut alors le seul prêtre de l'Église de France à prendre publiquement la défense de nos frères d'Algérie, de cette communauté historique partie intégrante de la France.

Et mieux encore, à ses fidèles paroissiens de Villemaur, venus assister à la messe célébrée le 1^{er} juillet 1962, fête du Précieux Sang et premier jour sanglant de la prétendue indépendance de la terre d'Algérie, pour recevoir le Corps de Jésus pour le bien, le salut spirituel de leur âme, ô combien légitime et nécessaire, notre Père le leur distribua dans une liturgie simple, magnifique et parfaite. Mais à ses mêmes paroissiens venus pleurer leurs péchés et obtenir de l'Église le secours de la grâce par ses bienfaits spirituels, notre Père leur prêcha aussi un esprit de Croisade pour tous les engager dans un vrai et utile service de l'Église... et de la Chrétienté, l'un étant indissociable de l'autre. Et comment ?

D'abord en rendant un culte au Sang versé par Notre-Seigneur pour la rémission de nos péchés « au point de ne vouloir à aucun prix être la cause directe, brutale, odieuse, de tant de blessures, de tant de plaies infligées à ce Corps divin de Jésus-Christ ». Ensuite en rendant un culte au sang « *des martyrs et des soldats de notre cause* », en éprouvant une intense émotion « *au grand spectacle de tant de morts innocents parmi nos concitoyens et nos frères dans la foi* ». Et enfin, et surtout, en leur rappelant que « l'Église a vécu, que la France elle-même a traversé les siècles et porté l'Évangile en même temps que la civilisation jusqu'aux extrémités de la terre, parce qu'il s'est toujours trouvé en elle cette brillante cohorte de héros et de saints. Les meilleurs

ont entendu la parole de Jésus, roi des martyrs et des confesseurs : “*Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.*” Sachons-le et, cultivant cet idéal de générosité dans nos familles, dans nos paroisses, n'étouffons pas de telles vocations lorsqu'elles apparaissent dans les cœurs généreux de certains de nos enfants. Ce sont eux qui seront garants demain de notre paix. »

Bref, et ainsi que notre Père l'écrivait le 16 juillet 1966 dans sa requête adressée au cardinal Alfredo Ottaviani, pro-préfet de la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi :

« Je n'ai pu rester indifférent aux larmes et au sang de mes frères et de mes concitoyens. Mais plus que tout, je n'ai pu accepter en silence de voir corrompre la morale chrétienne dans le mensonge de la peur et de la servilité. Les textes de mes *Lettres à mes amis* d'alors demeurent, qui attestent la permanence d'une morale, humaine et chrétienne, face aux pouvoirs politiques et ecclésiastiques passés au service de la Révolution mondiale. De cette complicité est née une morale nouvelle, “évangélique”, qui est la négation permanente de tout ordre politique et de toute justice humaine (...). En attendant, le Christ est en agonie dans les millions de victimes innocentes de la Révolution, et plus encore dans son Évangile et dans son enseignement moral indignement corrompus dans son Église même. »

Et cette opposition à ce parti progressiste, en scandaleuse collusion avec le parti de la Révolution mondiale, devait conduire notre Père de ce vrai service de l'Église de France à celui de l'Église universelle. De quelle manière ?

En s'élevant contre tout un Concile, celui du deuxième concile du Vatican lequel devait adopter les lois nouvelles, en rupture avec la Tradition, clairement hérétiques, d'une nécessaire et permanente réforme d'une Église plus démocratique, moins centrée sur elle-même, mais requise de se mettre au service d'un dessein plus large, plus généreux et au fond plus élevé que le seul salut des âmes pour les conduire au Ciel, requise de se fondre au sein d'un ensemble plus vaste, celui d'un “*Mouvement d'animation spirituelle de la démocratie universelle*” rejoignant ainsi les aspirations “légitimes” d'un monde, pourtant sous la domination de Satan, faites de liberté, d'égalité, de fraternité et qui ouvrieraient les voies d'un monde nouveau, d'un monde meilleur : celui d'un monde de justice et de paix. Donc sans l'Église... et donc sans Jésus ! Mais alors au nom de qui et pour quoi ? Au nom d'un esprit nouveau insufflant aux Pères du Concile un culte de l'homme dans sa dignité et sa liberté, le Concile mettait résolument l'Église du côté de la Révolution dressant l'homme comme un dieu et un roi.

Voilà ce que notre Père n'a eu de cesse d'expliquer et démontrer avec force et clarté, tout au long des sessions, pour stigmatiser les agissements de l'aile progressiste qui occupait les postes clés du Synode et soutenir avec un désintéret total les Pères traditionalistes qui comptaient parmi eux Mgr Marcel Lefebvre, supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, ancien Délégué apostolique pour l'Afrique francophone, ancien archevêque de Dakar, et ancien archevêque de Tulle et tenter ainsi de juguler la déferlante révolutionnaire qui menaçait l'Église « *dans ses dogmes et ses structures* ». Mais ces Pères traditionalistes tout en approuvant les analyses de notre Père qu'ils lisaient dans les *Lettres à mes amis* étaient convaincus que le Concile était œuvre de Dieu, que le bien allait nécessairement l'emporter et donc qu'il se terminerait bien. Ils acceptaient ainsi de discuter des textes avec les faux frères qui soutenaient en toute impunité des thèses clairement hérétiques et qui voulaient s'arroger une autorité émancipée du contrôle de la foi, en refusant « de fournir ses preuves d'orthodoxie pour s'imposer ».

Et au milieu, une masse d'évêques qui au lieu de travailler et faire œuvre de vérité s'en remit tout simplement aux volontés du pape Paul VI lequel, depuis la publication de son encyclique *Ecclesiam suam* le 6 août 1964, avait montré qu'il était gagné au réformisme du Père Congar. Il était à la manœuvre pour mener à bien la Révolution d'octobre de l'Église qui devait se terminer, comme le redoutait notre Père, par le laminage complet de la minorité traditionaliste.

Tous les textes furent adoptés à des majorités écrasantes y compris *Dignitatis humanæ*, la déclaration tant querellée reconnaissant à quiconque la liberté sociale en matière de religion, acte pratique d'apostasie, injurieuse à Dieu et néfaste à toutes les sociétés. À de rares exceptions, tous les Pères du Concile parmi lesquels il faut compter Mgr Marcel Lefebvre malgré ses dénégations mensongères, consentirent à apporter à tous les textes leur soussignation pour se conformer aux volontés de Paul VI.

Et après la clôture du Concile, toutes les voix traditionalistes se turent telle celle du grand cardinal Ottaviani. Elles demeurèrent dans un silence servile, un silence d'approbation à la réforme de l'Église... à l'exception de la seule voix de notre Père : « Dans les batailles humaines, ce sont les violents qui l'emportent. Il n'y a de bataille divine qu'au nom de la foi toute pure qui est alors plus forte que tout. Mais il faut que la foi se trouve des témoins, des "témoins qui se font égorger". Au Concile nous avons entendu d'une part l'insolence et le chantage, de l'autre la crainte et la servilité. La partie n'était pas égale, mais la foi ne change pas pour autant. Le grand Ottaviani

est mort. Le combat continue. » (*Lettre à mes amis* n° 216 du 11 novembre 1965)

Le Concile, sur décision du pape Jean XXIII prise dès le 11 octobre 1962 et que confirma ensuite Paul VI, ayant renoncé à exercer son autorité suprême et infaillible en matière dogmatique et morale, ses Actes, dans les nouveautés doctrinales qu'il contenait, en demeuraient faillibles et réformables. Singulièrement équivoques quant à leur autorité, ils laissaient ouverte la voie étroite et difficile, mais non moins nécessaire pour le service de l'Église d'une démonstration dogmatique de ce qu'ils avaient failli, d'une contre-réforme dans laquelle s'engagea notre Père dans une parfaite continuité avec la chronique critique qu'il entretenait dans les *Lettres à mes amis* écrites lorsque les textes étaient en cours de discussion et d'élaboration. Pour quoi faire et comment ? Pour sortir de l'équivoque d'un prétendu magistère indubitablement faillible par le magistère infaillible qui seul engage l'autorité divine de l'Église !

LE SERVICE

DU BIEN COMMUN DE L'ÉGLISE

Ce combat de contre-réforme que va mener notre Père le sera selon quatre principes, quatre points cardinaux fixant les repères et les limites d'un service utile du bien commun de l'Église.

PREMIER PRINCIPE. Notre Père fera tout à "visage découvert". Ce combat essentiellement d'ordre doctrinal sera intégralement publié dans les *Lettres à mes amis* puis dans le bulletin de la *Contre-Réforme catholique*. Il n'y a jamais eu l'ombre d'un sous-entendu, d'un faux-semblant, d'une tromperie, d'une dissimulation, d'une duplicité, d'une discordance dans ce que notre Père a pu penser, dire, écrire et faire. Tout a été public et connu de tous et dans les mêmes termes aussi bien par les lecteurs et amis de notre Père que par les autorités supérieures de l'Église.

Et mieux encore, notre Père n'a eu de cesse de vouloir soumettre ses écrits, ses critiques et ses accusations contre la réforme de l'Église au contrôle de ces mêmes autorités supérieures de l'Église pour qu'elles les approuvent ou les condamnent, mais selon les règles du droit et à la lumière des vérités de la foi qui vient de Dieu et non des hommes.

Dès l'année 1966, il a pu littéralement "arracher" à son évêque, Mgr Julien Le Couëdic, la permission de transmettre l'intégralité de ses deux cent dix premières *Lettres à mes amis* à la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi contenant notamment toute la chronique critique des quatre sessions du concile Vatican II.

Dès l'année 1967, notre Père s'est adressé directement et personnellement à Paul VI pour dénoncer cette réforme

de l'Église décrétée lors du concile Vatican II ainsi que l'orgueil de ses auteurs.

En 1973, 1983 et 1993 il a tenté de déposer à Rome même trois livres d'accusation en hérésie, schisme et scandale à l'encontre des papes Paul VI et Jean-Paul II, livres d'accusation qu'il s'empressera de communiquer officiellement à la Congrégation pour la doctrine de la foi, la peine que lui infligea Mgr Gérard Daucourt en 1997 lui en donnant l'occasion canonique.

DEUXIÈME PRINCIPE. La réforme entreprise lors du concile Vatican II et le caractère global du mouvement qui a aussitôt emporté toute l'Église a imposé cette conclusion à notre Père : « Il existe un accord, une collusion fondamentale, entre l'Autorité responsable supérieure et les exécuteurs subalternes de la réforme, pour *“la création d'une Église nouvelle au service d'un monde nouveau.”* » (*Lettre à mes amis* n° 240 du 6 janvier 1967)

Et l'Autorité suprême dans l'Église n'est autre que le Pape qui, par ce fait même, se trouve « à la jointure des deux mondes, de l'ordre et du désordre, de la Tradition et de la subversion, de l'œuvre du Christ et des machinations de Bélial » (*La Contre-Réforme catholique* n° 38, novembre 1970, p. 7).

Aussi notre Père, dans son combat de contre-réforme, plutôt que de s'en prendre lâchement, hypocritement et insuffisamment aux conséquences de cette réforme et aux autorités subalternes, s'en est pris aux Actes mêmes du concile Vatican II et aux Actes subséquents des papes Paul VI et Jean-Paul II contre lesquels il n'a pas craint de formuler des accusations en hérésie, schisme et scandale, toutes systématiquement étayées par des démonstrations très puissantes, par de larges citations des textes incriminés, par des interprétations extraordinairement et scrupuleusement conformes à la pensée de leurs auteurs pour simplement différer avec ces derniers dans les conclusions que notre Père était en mesure d'en tirer.

Tout cela à la lumière de la foi catholique qui elle ne change pas, même à la majorité des voix des évêques sur ordre du Pape qui n'est pas un dieu et qui est tenu comme tous les baptisés à l'obéissance de la foi.

« Nous avons été conduits à ce choix plus par la logique de notre passion pour le bien réel et essentiel de l'Église et des âmes que par un choix délibéré de notre part. Il fallait lutter contre la décadence en dénonçant la réforme de l'Église ; on ne pouvait dénoncer celle-ci sans en désigner les responsables, coûte que coûte, bref, si nous voulions remédier aux effets, il fallait remonter aux causes, aux causes les plus hautes et les plus générales : le Concile, le Pape régnant. » (*Lettre à nos amis* n° 2

du 1^{er} avril 1974, citée par frère François, in *Pour l'Église*, tome III, 1969-1978, p. 386)

Et notre Père ne se départit jamais de cette position même lorsque éclata en 1969 la crise liturgique provoquée par la promulgation par Paul VI d'un nouvel *ordo missæ* ressenti comme une véritable provocation par les milieux traditionalistes, particulièrement en France, lesquels attaqués “sur leur terrain”, dans leur “sphère de compétence” et – osons leur dire – dans leur intérêt ministériel, relevèrent la tête pour partir en croisade et défendre, selon leur expression, “la messe de toujours”.

La question était évidemment capitale, d'une gravité sans précédent. Ce fut l'un des chefs d'accusation formulés par notre Père dans le Liber qu'il tenta de remettre à Paul VI le 10 avril 1973 :

« Votre réforme s'est attaquée au sacrifice propitiatoire. Là est le schisme essentiel de votre nouvel Ordo. C'est son article 7, jamais regretté, jamais rétracté : *“La cène dominicale ou la messe est la synaxe sacrée ou assemblée du peuple de Dieu se réunissant sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur. C'est pourquoi vaut éminemment pour l'assemblée locale de la Sainte Église la promesse du Christ : là où deux ou trois seront réunis en mon nom je serai au milieu d'eux (Mt 18, 20).”* C'est votre *ordo missæ*. Cette définition n'est pas de Vous ; vous n'êtes pas hérétique à ce point. Mais vous l'avez acceptée et, contraint de la rectifier, Vous n'avez nullement accusé l'erreur dont toute cette liturgie factice s'inspire.

« Des quantités d'articles et de livres ont annoncé ce qui est arrivé : la nouveauté schismatique de cette liturgie a aidé les prêtres à perdre la foi catholique au Saint-Sacrifice de la messe. J'ai fait quelques sondages et j'ai constaté que très nombreux sont les prêtres qui ne donnent plus à la “célébration eucharistique” d'autre signification que celle d'un mémorial de la Cène, c'est-à-dire d'un souvenir du repas fraternel que Jésus prit avec ses Apôtres au soir du Jeudi saint. »

Aussi, s'est posée la question capitale de la validité des nouveaux rites sacramentels adoptés à la suite de cette réforme liturgique, en particulier de la messe célébrée selon ce nouvel *ordo missæ*. Et après une minutieuse enquête menée auprès de différentes Églises (Rome, Madrid, Allemagne, Suisse, Portugal et Australie) force fut de constater par notre Père que le rite nouveau imposé par la volonté du Pape était accepté par tous.

Il était donc impossible d'affirmer que cette messe était invalide puisque toute l'Église catholique partout dans le monde acceptait de la célébrer quotidiennement. Partant de là, le Christ étant en toute certitude présent en son Corps, en son Sang, en son Âme,

en sa Divinité, il était possible d'y assister, il fallait savoir assister à cette messe célébrée selon le nouvel Ordo... et même souffrir en y assistant.

Cette réponse étant donnée, la réforme liturgique au demeurant extrêmement critiquable dans les principes qui l'ont inspirée et particulièrement désastreuse et même scandaleuse dans ses conséquences, ne pouvait, ne devait à elle seule focaliser la totalité du combat de contre-réforme.

Pour entraîner toute l'Église dans ce mouvement général d'animation spirituelle de la démocratie universelle avec toutes les conséquences religieuses et politiques à la fois sur le salut des âmes et sur le salut des nations qu'un tel mouvement occasionnait, les Actes du Concile et les Actes de Paul VI et Jean-Paul II représentèrent nécessairement une réforme profonde, générale, globale et même totale. Aussi, la contre-réforme pour être utile au service du bien commun de l'Église devait contrer dans sa globalité cette réforme en dénonçant tous les principes majeurs qui l'ont inspirée et non pas se limiter aux seules conséquences choisies par chacun en fonction de ses intérêts particuliers et immédiats, au demeurant parfaitement légitimes, tels ceux de sa famille, de sa paroisse, de sa communauté, de sa Fraternité, de sa liturgie, de sa messe, de son école, de son latin et grégorien, de son catéchisme, etc.

Mais il est vrai qu'un tel combat mené jusqu'au sommet de l'Église, jusqu'à sa tête contre les enseignements mêmes du Souverain Pontife, pour défendre tout à la fois le bien commun de l'Église et celui de la Chrétienté qui en est le prolongement, supposait un détachement total par rapport à tout intérêt particulier à défendre, une absence totale de calcul.

Notre Père écrira à ses amis :

« Ce que vous comprenez déjà par vous-mêmes, je voulais vous le dire expressément : nous avons tout sacrifié, tout négligé, nous le savons, nous en souffrons, pour le seul service du bien commun actuel de l'Église. C'est notre vocation présente, notre immolation mystique. Partagez avec nous cette consécration, j'ose vous y exhorter, en sacrifiant vous aussi tout le reste pour porter toute votre énergie sur l'essentiel actuel. Présentez cette oblation à Dieu par le Cœur Sacré de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie, et priez pour que ce don total, agréé par le Père du Ciel, aboutisse par la victoire de la Contre-Réforme par un saint Pape et un glorieux Concile, pour la restauration de l'Église catholique romaine. Alors, dans la joie retrouvée nous pourrions de nouveau penser à notre Ordre et à vos personnes très aimées, pour en servir tous les intérêts spirituels et temporels. » (*Lettre à nos amis* n° 2 du 1^{er} avril 1974, citée par frère François, in *Pour l'Église*, tome III, 1969-1978, p. 386-387)

Lorsque notre Père rencontra en juin 1963 à Rome Mgr Paul Philippe, secrétaire de la Congrégation des religieux, il reçut de très vifs encouragements à propos de la Règle provisoire des Petits frères du Sacré-Cœur qui pourrait bien faire l'objet d'une reconnaissance définitive, mais à la condition que son auteur renonce à son engagement politique, à sa défense de l'Algérie française. Et le dominicain aussitôt de s'entendre répondre par notre Père : « Excellence, la défense de mes frères assassinés est un devoir que m'impose la morale chrétienne en tout état de cause ; la reconnaissance de l'Ordre que je viens solliciter de votre part ne relève que du Bon Plaisir de Dieu. Si ce dessein est conforme à sa Volonté, il le réalisera et à son heure. Mais je ne saurais payer cette reconnaissance officielle au prix d'une immoralité certaine, et pour moi gravement coupable. » (cf. *Pour l'Église*, tome 1, 1948-1965, p. 366) Et la Règle des Petits frères du Sacré-Cœur est demeurée jusqu'à ce jour à l'état provisoire... dans l'attente d'une reconnaissance définitive... si ce projet de fondation plaît au Bon Dieu... mais jamais au prix d'une trahison.

TROISIÈME PRINCIPE. On ne mène pas pareil combat contre les Actes d'un Concile et de Souverains Pontifes sans appliquer deux règles impératives sans lesquelles un combat excessif contre l'hérésie finirait par faire commettre cet autre délit contre la charité, contre l'Église, qu'est celui du schisme. Quelles sont-elles ?

D'abord celle de ne jamais se déclarer, lui notre Père et les amis qui voulurent bien le suivre, l'Église à eux seuls, « répudiant cette Église réformée postconciliaire comme schismatique et hérétique ».

Et ensuite, autre règle, corrélative, celle de combattre, « dans le Corps de l'Église, société visible où les hommes faillibles gardent leur pouvoir d'errer et de mal faire, ce schisme latent, cette hérésie parasite, cette irrecevable nouveauté qui en altère la divine pureté et occulte la vraie vie » (*Lettre à mes amis* n° 240 du 6 janvier 1967).

Ce sera l'appel du Pape possiblement hérétique, schismatique et scandaleux dans l'exercice de son pouvoir d'enseignement au même Pape dans l'exercice de son magistère extraordinaire et solennel pour que soient restaurées par le Souverain Pontife en personne, c'est-à-dire par l'Église, au nom de la Vérité de la foi, l'unité et la paix sur ces questions discutables et discutées.

Un ordre, une demande, un désir du Saint-Père ne souffrent pas l'ombre d'un dissentiment, d'une discussion, d'un désaccord, d'une désobéissance, d'une opposition... sauf en matière de foi et de morale. Dans le domaine de la foi, de la loi morale, le Saint-Père n'a aucun pouvoir, n'a aucune autorité, aucun droit pour enseigner du Siège de Pierre une doctrine hérétique contraire au dogme de la foi quand par ailleurs tout

fidèle, tout prêtre doit conserver scrupuleusement la foi que l'Église lui a enseignée et sans laquelle on ne saurait plaire au Bon Dieu.

Mais l'opposition à un enseignement présumé hérétique du Pape, cette position de soustraction d'obédience pour cause de suspicion légitime en attendant la décision du magistère solennel et infaillible du Souverain Pontife, ne doit pas conduire à un refus de principe de soumission à son autorité, à son pouvoir qui demeure légitime. « Verrions-nous pire, et déjà ce que nous voyons est difficilement supportable, nous devrions demeurer dans cette soumission aux Pasteurs de l'Église, mais rebelles à leur rébellion, opposants à leurs schismes et à leurs hérésies. Nous souvenant que Jésus-Christ ressuscité est le souverain Seigneur et maître de son Église et qu'Il sait, Lui, ce qu'Il a à faire en pareil cas, sans que nous ayons l'audace de prétendre nous substituer à sa justice et à son jugement. » (*La Contre-Réforme catholique* n° 174, février 1982, p. 14)

En dehors de la question dogmatique et en attendant son jugement solennel et infaillible, le Pape demeure le Pape et il doit continuer à être obéi dans ses pouvoirs de gouvernement et de sanctification.

Et c'est bien pour marquer cette soumission à l'autorité du Pape et d'abord à celle de l'évêque du diocèse dans lequel il résidait alors, que notre Père a décidé de ne pas faire appel de la suspension *a divinis* que lui infligea Mgr Julien Le Couëdic le 25 août 1966 pour avoir rendu publique sa requête datée du 16 juillet adressée au cardinal Ottaviani. Au moment où il contestait publiquement l'orthodoxie de la réforme de l'Église, il lui parut bon de témoigner une exacte soumission aux décisions disciplinaires de la hiérarchie, même arbitraires, dès lors qu'elles ne visaient que sa personne. Il importait, en outre, aux yeux de notre Père de ne pas se détourner de l'action essentielle et sacrée qu'il engageait pour le triomphe de la sainte foi, pour la simple défense de son honneur et de ses droits personnels.

Et notre Père se conforma sa vie durant à cette censure dont il ne fut jamais relevé. Il s'abstint dans les églises du diocèse de Troyes de célébrer les sacrements et de prêcher. Pour le reste, il ne demanda rien pour sa communauté, il se refusa à ce que ses frères, par un moyen détourné, reçoivent l'ordination sacerdotale et il accepta humblement, dans l'Église, la place que lui assignèrent son évêque et le Saint-Père à savoir la dernière, celle d'un prêtre privé de tout office et qu'on faisait accroire comme excommunié.

Faisant le constat de ce que le schisme était entré dans l'Église à la faveur de « Paul VI le Réformateur » et tirant les conclusions de son procès qui s'était tenu à sa demande devant la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi en 1968, notre Père prenait publiquement cette résolution :

« À la zizanie, à la partialité, à la haine, qui dressent des barrières et des retranchements, l'amour seul doit répondre, celui qui se fonde sur la communauté infrangible de la vie sacramentelle. L'Église, c'est la charité du Christ répandue et communiquée à tous les frères. Tant qu'ils gardent ne serait-ce que l'apparence de l'appartenance à l'Église, nous devons les tenir et les retenir dans la charité catholique sans accepter leur ostracisme et leur scission, sans y ajouter les nôtres. Si nous quittons la communauté, si nous nous émancipons de l'Autorité hiérarchique et récusons sa juridiction, nous renforçons le schisme, nous lui donnons sa consistance homogène de secte, nous lui livrons tout l'espace de l'Église ! Il faut demeurer, consentir à être frappés, souffrir et obéir dans tout ce qui n'est pas défendu et reste supportable, en martyrs de l'Unité et de la Charité catholiques... Nous devons refuser tout ce qui est ordonné en vue de la subversion et ne pas nous laisser frapper sans protester. Mais jamais, au grand jamais nous ne contesterons le pouvoir de juridiction unique, inviolable, du Pape et des évêques unis à lui. Même injustes, ils sont la Hiérarchie catholique et non pas nous. » (*La Contre-Réforme catholique* n° 25, octobre 1969, p. 12)

Mais la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi, dans la notification qu'elle publia le 9 août 1969, dans l'impossibilité à pouvoir formuler à l'encontre de notre Père la moindre erreur dans ses analyses critiques des Actes du concile Vatican II et du pape Paul VI, à pouvoir infliger la moindre sanction canonique en réponse à ses accusations en hérésie, schisme et scandale qu'il avait publiquement soutenues jusqu'à Rome même, lui reconnaissait négativement la liberté de mener cette œuvre de contre-réforme qui est à la fois une doctrine et une action d'Église.

QUATRIÈME PRINCIPE. Une œuvre critique totale de cette Réforme totale de l'Église entreprise à l'occasion du concile Vatican II ne peut-être de contre-réforme pour le service utile du bien commun de l'Église que si elle est accompagnée d'une œuvre positive totale de renaissance de cette même Église. **Toute critique doit être accompagnée de la solution pour répondre à la question soulevée par une erreur.** Et c'est précisément la solution qui achève la démonstration du bien-fondé de la critique de l'erreur et qui permet un vrai progrès dans le sens de la Tradition.

Le 13 mai 1971, notre Père déclarait : « Au lieu de nous lamenter et de prêcher inutilement le retour au passé ou la "réforme" de Vatican II, mais en "modéré", préparons l'avenir ! Les questions débattues sont nouvelles, en partie du moins, reconnaissait notre Père, et elles nous contraignent à résoudre des difficultés que les anciens ne connurent pas. Notre catholicisme aura ainsi des progrès théologiques et

institutionnels à faire [...]. Nous ne voulons pas “revenir” à Vatican I, ni au concile de Trente ni à celui de Nicée ! Nous voulons que Vatican III décante Vatican II, isole et élimine son poison. »

C'est dans cette perspective que notre Père a ouvert les voies d'une “réforme de la réforme”, sage et prodigieuse, savante et enthousiasmante, et ce dans toutes les disciplines de notre sainte, unique et vraie religion, qu'elles soient théologiques, exégétiques, mystiques, métaphysiques, philosophiques, morales et même politiques et historiques.

Mais en parallèle, en 1975, notre Père faisait ce constat :

« Si un évêque, si un épiscopat national s'était dressé contre Paul VI et ses chimères, comme cela, sans aucune autre raison directe que l'honneur de Dieu et l'amour de l'Église que ce Pape livre à ses ennemis, et la pitié des peuples que sa diplomatie jette au martyre, si une partie de l'Église avait par la voix de son épiscopat refusé sa communion au pourvoyeur de la révolution communiste mondiale, le pape Paul VI, hier au Portugal, aujourd'hui au Vietnam, et demain en Espagne ou en Irlande, les évêques auraient éconduit Casaroli, Poggi, Hussler et autres agents des Soviétiques, les évêques de ces pays menacés auraient été non des chiens muets, mais de justes défenseurs de leur peuple, les chefs d'État auraient pu compter sur les catholiques, au lieu de les considérer comme les plus dangereux des traîtres, toute nation aurait défendu, les armes à la main, son indépendance, son ordre légitime, sans être condamnée par la conscience mondiale, la Chrétienté enfin se serait sauvée en ses parties les plus fortes et répandrait la paix (...).

« Et je ne parle pas ici de toute l'immense trahison des devoirs de sa charge, de défenseur de la foi et de la morale, par le pape Paul VI, de gardien suprême des sacrements et de la prière de l'Église. Tout se tient, dans la trahison comme dans la maintenance.

« Ou l'Église finira par excommunier le Pape, ou le Pape finira pas entraîner le monde à la perdition. Il ne s'agit nullement, comme il est clair, de rompre avec Rome et de fonder une autre Église. Mais là où un torrent de sang divise, c'est un devoir suprême d'être hors de la communion des Judas qui livrent leurs frères avec leur Maître, pour demeurer dans la communion des martyrs.

« C'est la plus grande honte de l'Église de tous les temps que depuis dix ans nul évêque n'ait osé cet acte sauveur. » (*La Contre-Réforme catholique* n° 91, avril 1975, p. 2)

L'évêque qui aurait pu et aurait dû poser cet acte sauveur de rompre sa communion avec Paul VI pour demeurer dans celle des martyrs fut sans nul doute Mgr Marcel Lefebvre. Mais il ne le voulut pas.

CHRONIQUE D'UN SCHISME ANNONCÉ

Lorsque éclata la grande controverse à propos du nouvel *ordo missæ* promulgué par Paul VI le 6 avril 1969, Mgr Marcel Lefebvre se tint, sur le moment, singulièrement sur la réserve. En particulier, il s'abstint d'adhérer publiquement à la supplique datée du 3 septembre des cardinaux Ottaviani et Bacci qui tentèrent d'obtenir de Paul VI l'abrogation dudit nouvel Ordo. Le prélat avait un projet, celui de fonder un séminaire et même une fraternité sacerdotale. Et sa réussite, selon lui, impliquait d'agir “en douceur”, sans que rien ne puisse éveiller le moindre soupçon d'une opposition à la Réforme de l'Église, à Paul VI.

Ne parvenant pas à imposer son autorité pour contrer le mouvement d'aggiornamento au sein de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit dont il était le supérieur, Mgr Marcel Lefebvre se saisit de l'occasion pour se démettre de sa charge de supérieur général le 28 septembre 1968 et venir s'installer en Suisse à l'automne 1970, dans le diocèse de Fribourg pour ce qui est de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X et dans le diocèse de Sion à Écône pour ce qui est du séminaire, avec les autorisations provisoires, *ad experimentum*, des ordinaires concernés (cf. Frère François, *Pour l'Église*, tome III, 1969-1978, p. 380).

Son projet ? Son œuvre ? Fonder une fraternité sacerdotale rassemblant des prêtres ayant reçu d'un séminaire une solide formation pour enseigner aux fidèles une religion traditionnelle avec une saine et exacte doctrine épurée de toute nouveauté, et des sacrements célébrés dans les rites dits “de toujours”.

Mgr Lefebvre, ancien missionnaire, était persuadé qu'en agissant ainsi il formerait des prêtres conformes au Cœur de Jésus, il préserverait de toute corruption un sacerdoce qui n'aurait pas de peine à travailler efficacement au salut des âmes. Bref, Mgr Lefebvre voyait la décadence de l'Église à laquelle il pensait pouvoir porter remède en se lançant directement à la conquête des âmes en leur offrant un ministère traditionnel, individuel, familial pour répondre à leurs attentes spirituelles nécessaires à leur salut.

En août 1972, il déclara au cours d'une conférence publique : « *Les séminaires sont inexistantes, parce qu'on a abandonné la définition du prêtre et la véritable notion du sacerdoce. Je vous avoue que je me vois incapable, sincèrement incapable de fonder un séminaire avec la nouvelle messe. Le problème actuel de la messe est un problème extrêmement grave pour la Sainte Église. Tous les efforts que l'on fait pour raccrocher ce qui se perd, pour réorganiser, reconstruire, rebâtir, tout cela est frappé de stérilité, parce qu'on n'a plus la source véritable de la sainteté qui est le Saint-Sacrifice de la Messe. Profané comme il est, il ne donne plus*

la grâce, il ne fait plus passer la grâce.» (extrait cité par frère François, *op. cit.*, p. 381)

Mais ce faisant, Mgr Lefebvre commettait deux graves erreurs d'ailleurs connexes.

Premièrement, il dissimulait aux yeux du monde et surtout de l'Église la raison profonde de la fondation d'une telle institution sacerdotale qui se voulait humble, discrète : l'hostilité de son fondateur à la Réforme de l'Église et sa volonté de s'y soustraire en feignant une soumission publique apparente à celui qui en était l'initiateur, le pape Paul VI, pour éluder de ce dernier interdictions et barrages, pour au contraire obtenir toutes les autorisations canoniques nécessaires à une telle entreprise. En dissimulant de telles intentions, Mgr Lefebvre entrait déjà secrètement, par le cœur, par une soumission seulement apparente, extérieure, dans la voie d'une insoumission occulte, mais bien réelle à l'autorité du Pape.

Deuxièmement, Mgr Lefebvre passait sous silence les causes fondamentales de la décadence de l'Église à laquelle il prétendait pourtant porter remède par la fondation d'une telle institution sacerdotale. Il mettait en œuvre des remèdes traditionnels, mais en s'abstenant de s'attaquer aux causes doctrinales du mal qui se trouvent dans les Actes du concile Vatican II et dans les Actes subséquents de Paul VI. Il connaissait ces erreurs doctrinales majeures que ces Actes contiennent. Se refusant à les dénoncer publiquement, les Actes comme leurs auteurs, Mgr Lefebvre s'en faisait, par son silence, le complice passif.

Pire il travaillait à l'instauration au sein même de l'Église d'une cohabitation entre deux cultes, deux religions, deux partis au nom d'un prétendu droit à l'expérience de la Tradition, cohabitation qu'il était, selon lui, possible d'établir dans un climat de paix dès lors que chaque parti se respecterait et ne s'occuperait pas de l'autre. Pensée aberrante et même injurieuse pour Notre-Seigneur Jésus-Christ que cette cohabitation dans son Église de deux religions. Cette sauvegarde du sacerdoce traditionnel pour le salut des âmes que Mgr Lefebvre se proposait de réaliser avec son séminaire et sa fraternité était notoirement insuffisante pour contrer Paul VI dans sa grande chimère d'entraîner toute l'Église, de l'intégrer, de la dissoudre même, s'il était possible, dans ce grand mouvement plus vaste d'animation spirituelle de la démocratie universelle, dessein qui avait déjà conduit et allait continuer à conduire les nations dans les pires malheurs temporels et spirituels. Malheurs envers lesquels Mgr Lefebvre allait, de fait, se révéler totalement indifférent du moment que liberté d'exister lui était reconnue à lui, à son parti, le parti de la tradition qui faisait florès parmi tant de fidèles et qui allait sans nul doute l'emporter démocratiquement...

si seulement on voulait bien lui donner le temps et les moyens nécessaires pour faire les preuves de son "expérience de la Tradition", de remplir de fidèles églises et chapelles que l'on voudrait bien confier à ses prêtres quand le parti progressiste aux commandes de l'Église conciliaire... les vide.

Mais – et providentiellement – c'était sans compter sur l'esprit sectaire et progressiste des évêques de France et de Paul VI qui comprenaient parfaitement cette opposition sourde que représentaient ce séminaire et cette fraternité sacerdotale à leur projet de réforme de l'Église qui faisait toute leur passion. Ils étaient bien décidés à user et abuser des terribles pouvoirs spirituels et canoniques dont ils se savaient revêtus pour juguler et exterminer l'œuvre naissante de l'ancien chef de file de la minorité traditionaliste du concile Vatican II. Providentiellement... car leur résolution commune de décapiter sans pitié cette œuvre naissante avant qu'elle n'aboutisse AURAIT PU ET AURAIT DÛ ENTRAÎNER MGR LEFEBVRE, EN TANT QU'ÉVÊQUE ET EN CETTE QUALITÉ MEMBRE DE L'ÉGLISE ENSEIGNANTE, À PARTICIPER PUBLIQUEMENT ET ACTIVEMENT À LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE LE SEUL, VRAI ET UTILE SERVICE DE L'ÉGLISE. Mgr Lefebvre va s'y dérober et consommer inexorablement le délit de schisme malgré les objurgations de notre Père qui va pourtant lui donner toutes les lumières nécessaires.

À la suite d'une visite canonique menée à l'automne 1974 par Mgr Albert Descamps, secrétaire de la Commission biblique et Mgr Guillaume Onclin, secrétaire adjoint pour la révision du droit canonique, Mgr Lefebvre sort de l'équivoque et rédige le 21 novembre 1974 une profession de foi qu'il rendra publique en janvier 1975 dans la revue *ITINÉRAIRES*. *« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile Vatican II dans toutes les réformes qui en sont issues. Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le Magistère solennel de l'Église. Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le Magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles (...). »* (*Ibid.*, p. 388-389)

Notre Père loua cette déclaration, bien que insuffisante et sur le fond et sur la forme. « Mgr Lefebvre prononce, en évêque conscient de la gravité de ses paroles, qu'il n'est possible à aucun catholique d'accepter cette Réforme en aucune de ses parties sans s'abandonner à l'hérésie. » (*La Contre-Réforme catholique* n° 90, mars 1975, p. 2)

Mais le fondateur d'Écône était-il en mesure de développer une démonstration théologique pour étayer le rejet de cette Réforme ?

Rien n'est moins sûr, quand on constate que « Mgr Lefebvre n'identifie pas expressément, et je crois que cela dépasse même sa pensée, la Réforme en cours, hérétique et vraiment diabolique, avec les Actes de Vatican II qu'il ne rejette pas explicitement comme nous, ni avec les Discours et Actes de Paul VI ou du moins avec ses pensées et convictions profondes. Il laisse à dessein une marge d'imprécision, d'incertitude, entre ce qu'il anathématise et les personnes même, la personne morale du Concile œcuménique et la personne du Pape régnant. » (*ibid.*)

Notre Père voyait donc venir le drame avec un Paul VI prévaricateur, à la tête de l'Église par une permission de Jésus-Christ, lui imposant des actes scandaleux, mais ne souffrant pas la moindre opposition à ses projets de réforme même de la part d'un simple séminaire voulant faire sans bruit l'expérience de la Tradition. C'était évident, il allait le faire fermer.

Notre Père indiquait à Mgr Lefebvre l'arme dont il avait le droit et le devoir de se saisir :

« *Frapper à la Tête* celui qui a les Pouvoirs de l'Agneau, mais qui parle le langage du Dragon (Ap 13, 11). Le régicide, qui est le remède à l'anarchie tyrannique du pouvoir, dans l'État, est interdit aux fidèles de l'Église, si mauvais, si méchant que soit le Pape. La mise en accusation publique du Chef de l'Église pour hérésie, schisme et scandale est du ressort du prêtre, du théologien, capable d'en connaître la réalité avec certitude et d'en dresser l'acte canonique, le *Libellus accusationis*. C'est ce que nous avons fait. Mais s'il n'est même point reçu, par le plus flagrant délit de forfaiture du Juge suprême, le procès est suspendu avant que d'être ouvert.

« Alors demeure l'ultime remède, l'héroïque, le seul que craigne Celui qui a sciemment et opiniâtrement inversé le sens de sa mission divine et apostolique. *Il faut qu'un évêque*, lui aussi successeur des Apôtres, membre de l'Église enseignante, collègue de l'Évêque de Rome et comme lui ordonné au bien commun de l'Église, *rompe sa communion avec lui* tant qu'il n'aura pas fait la preuve de sa fidélité aux charges de son suprême pontificat. » (*La Contre-Réforme catholique* n° 89, février 1975, p. 2)

Cette rupture de communion publique, solennelle, devant être motivée par une plainte en hérésie, schisme et scandale contre le pape Paul VI, tenu de ce fait en suspicion légitime.

« Car il est vrai que si l'Église est constituée comme une société humaine, elle est le Saint Corps mystique du Christ. Régie visiblement par des règles canoniques, elle l'est invisiblement par l'unique précepte de la charité. De la situation canonique du Pape et des évêques je ne suis pas juge. Légalement, selon un "juridisme" dont ils affectent de se moquer, mais dont ils profitent et dont ils abusent, juridisme que nous respectons cependant, ils sont nos Princes, nos Docteurs et nos Pasteurs. Ils le seront tant que nulle action canonique, constatant leur hérésie, schisme et scandale, ne les aura dégradés et déposés, ou corrigés et changés.

« Mais spirituellement, selon l'ordre de la Charité, de la "pastorale" dont ils font si grand cas, de la communion filiale et fraternelle, nous ne sommes plus à eux, ni avec eux, parce qu'ils ne sont plus au Christ et qu'ils sont contre Lui. Nous sommes en rébellion permanente contre leurs pensées hérétiques, leurs volontés schismatiques, leurs décisions criminelles. Nous les avons avertis, en secret, en public ; nous avons demandé justice, nous avons frappé à leur porte, à leur cœur. Ils nous ont toujours et tous, rejetés. Selon l'enseignement même du Seigneur et pour rester fidèles à sa Loi, nous devons désormais les considérer comme pécheurs publics, endurcis. Et "*qu'ils soient pour vous comme des païens et des publicains*", c'est-à-dire comme des "*excommuniés*", note la Bible de Jérusalem.

« De telles ruptures de communion, nous en trouvons, plus ou moins prononcées, aux temps de crises dans l'Église et, quoique ce soit ordinairement à l'avantage de Rome, il est arrivé plusieurs fois que les insoumis aient eu raison contre l'Autorité incertaine ou infidèle. Par exemple, saint Augustin et les deux cent vingt-quatre évêques africains du concile de Carthage, en 418, contre le pape Zosime trompé plus que trompeur... Mais toujours ces divisions dans la charité ont été enfin terminées par une décision de justice prononcée par l'autorité du Pape ou du Concile. Jamais par la haine et par le mépris ! » (*La Contre-Réforme catholique* n° 94, juillet 1975, p. 2)

Mgr Lefebvre va prendre exactement le contre-pied de la position parfaitement équilibrée de notre Père, entre ordre juridique et ordre spirituel, permettant d'avancer au milieu de l'Église sur cette ligne de crête en évitant tout à la fois les deux délits contre l'unité de la foi et l'unité de l'Église que sont l'hérésie et le schisme et dont le point de césure entre les deux n'est autre que la personne du Pape qu'il faut attaquer, non pas pour nier, pour défier son autorité, mais pour obtenir la fin

de la discussion sur la doctrine délétère qu'il impose à tous les membres du Corps du Christ, pour qu'il se prononce sur sa propre cause, par un jugement venant de lui, solennel et infaillible.

Bref, Mgr Lefebvre va ostensiblement refuser de se placer sur la question dogmatique où il serait en position de force, pour s'enfermer sur la question disciplinaire où il est en position de faiblesse et où il va se mettre dans son tort absolu.

Le 3 mars 1975, aux cardinaux Garrone, Tabera et Wright, qui lors d'une première réunion à Rome, en février, avaient mis sous ses yeux l'éditorial « *Frappe à la tête !* » et qui l'interrogent sur sa profession de foi adressée à ses séminaristes – et non pas au Saint-Père ce qui eût été plus loyal... – et ses intentions quant à son séminaire, Mgr Lefebvre désavoue notre Père et assure ne vouloir rien avoir à faire avec « *cet homme étrange (...). Je ne veux pas que dans mon séminaire on dise quoi que ce fût d'irrévérencieux envers le Saint-Père.* » (cf. Frère François, *op. cit.*, p. 399 et sq.) Et à partir de là jamais Mgr Lefebvre ne reviendra sur ce reniement ni n'accusera ouvertement, directement et publiquement Paul VI – ni Jean-Paul II par la suite – en leur hérésie et en leur schisme. Il critiquera certains Actes du Concile (sur l'œcuménisme, la liberté religieuse, la collégialité) dont il se fera juge sans jamais se soucier de soumettre ses jugements à celui du Juge suprême de la foi, il critiquera les nouveaux rites de la messe et des autres sacrements jusqu'à mettre en doute leur validité. Il reprochera à Paul VI puis à Jean-Paul II de favoriser l'hérésie et le schisme, il les taxera de papes libéraux, c'est-à-dire pris entre le désir de demeurer à l'intime catholiques et celui de plaire au monde et tout faire pour aller à sa rencontre... pour en définitive excuser le Pape et accuser ceux qui l'accusent... c'est-à-dire notre Père. « *Je ne suis pas de ceux qui insinuent ou affirment que Paul VI était hérétique et que, par le fait même de son hérésie, il n'était plus le pape* », a-t-il écrit en 1985 dans sa LETTRE OUVERTE AUX CATHOLIQUES PERPLEXES après avoir rappelé : « *Je n'ai cessé de le répéter : si quelqu'un se sépare du Pape, ce ne sera pas moi.* »

Ce refus d'associer les enseignements de Paul VI et de Jean-Paul II aux délits d'hérésie et de schisme fut l'une des erreurs majeures de Mgr Lefebvre. Elle demeure difficile à expliquer.

Il y a certes la formation que ce dernier a reçue au Séminaire français de Rome où l'on vénérât le Pape à l'excès. Critiquer, attaquer l'enseignement du Pape était certainement pour un évêque de cette génération formé à Rome une sorte de sacrilège, de démolition du socle même de sa fidélité à l'Église.

Il y avait aussi indubitablement, de la part du fondateur d'Écône, un esprit de calcul, celui de ménager la

personne du Pape dont il attendait au premier chef, non pas l'unité et la paix pour l'Église dans la vérité de la foi catholique, mais le droit de fonder, d'organiser et maintenir une œuvre, son œuvre à lui...

Enfin, il y a une autre raison que notre Père a bien expliquée en 1987 en commentant le livre de Mgr Lefebvre *ILS L'ONT DÉCOURONNÉ*. Jusqu'à la page 222, sa position coïncide tout à fait avec celle de notre Père, mais à la page suivante, au moment de poser la conclusion finale, il se dérobe. « Il tient le Pape pour excusé, il le tient toujours pour orthodoxe dans l'intime de son cœur, et seulement coupable de favoriser parfois et dans une certaine mesure l'hérésie. Pourquoi ce repli ? Par lâcheté ? Non, certes ! Alors pourquoi ? Parce que cette certitude affirmée de l'orthodoxie de Jean-Paul II comme de son prédécesseur et père, Paul VI, va autoriser en conscience Mgr Lefebvre à se dire investi d'une "juridiction exceptionnelle", et ainsi à poursuivre son œuvre de salut de l'Église sans plus se soucier des interdictions et sanctions émanées du Pouvoir romain. Comme beaucoup de "résistants" des années 40-44 crurent les combats de la France libre autorisés de cœur par un vieux Maréchal empêché de s'exprimer et d'agir par l'Occupant. » (*La Contre-Réforme catholique* n° 235, août 1987, p. 13-14)

D'où cette "diplopie" intellectuelle de Mgr Lefebvre consistant à voir dans son esprit deux Églises, l'Église de toujours et l'Église conciliaire dans laquelle il rangerait pêle-mêle ou à peu près tous les évêques gagnés par le modernisme et le progressisme, mais gouvernées par un même Pape partagé entre l'hérésie et la foi catholique, pour se prétendre en paroles soumis à l'autorité du Pape de l'Église de toujours dont sa Fraternité se porterait garante de sa foi, de sa tradition, de son magistère de toujours, de son sacerdoce et de ses sacrements pour se justifier de désobéir en actes au Pape de la Rome, de l'Église conciliaire tombée dans l'hérésie et le schisme.

« Il est contraire à la foi catholique, insultant à la Parole de Dieu, tenant pour vaines ses Promesses, de déclarer : "*Il y a deux Églises.*" Où voyez-vous deux Églises », demandait notre Père dans son éditorial « *Voilà bien le gâchis !* » (*La Contre-Réforme catholique* n° 107, juillet 1976, p. 1)

« L'Église de Rome, Église historique, hiérarchique, visible, répandue par toute la terre, et ? et quoi ? et qui ? Ce qui se prétendrait ou qu'on montrerait comme l'Autre Église serait une nouvelle, une particulière, et donc une fausse Église, comme saint Augustin le démontrait déjà aux donatistes. »

Et notre Père de poursuivre : « Ce que j'ai répété inlassablement depuis vingt ans avec une sorte d'esprit de prévision dont les textes réédités sans cesse, datés, inchangés, témoignent assurément, c'est

qu'il y a depuis près d'un siècle un grand combat apocalyptique : deux religions se battent dans l'unique Église, se disputant l'intelligence et le cœur des clercs pour escalader la hiérarchie et atteindre au pouvoir suprême, conciliaire, conclaviste, enfin pontifical, et ainsi se répandre sans obstacle dans tout le peuple fidèle. Ici, la religion de l'Antichrist et son culte de l'Homme, là notre religion chrétienne et son culte de Dieu seul. L'ancienne et parfaite religion révélée est aux prises avec la nouvelle religion inventée par les hommes, qui en est la ressemblance blasphématoire.

« Mais – et c'est la doctrine fondamentale de notre ligue de Contre-Réforme Catholique – nous savons que ce cancer qui ronge les cellules et atteint aujourd'hui les organes vitaux du grand Corps catholique ne l'emportera pas, que l'organisme luttera, que son Âme incréée, l'Esprit-Saint, et son âme créée, la divine hiérarchie, lui insuffleront de telles énergies, une telle vitalité que, si grands que soient les dégâts individuels, hélas ! si effroyable que soit la grande apostasie des princes et des prêtres, le cancer moderniste-progressiste sera enfin réduit, vaincu, excisé, et l'Église vivra, de nouveau resplendissante de pureté, sanctifiée dans sa tête et fortifiée dans ses membres, au jour tant espéré de la paix de l'Église.

« D'où nos vingt ans de bataille (...). Si tous alors s'étaient joints à nous dans notre plainte au Pape au sujet de notre frère dans la foi Paul VI, nous l'aurions emporté sur l'hérésie, le schisme et le scandale ainsi dénoncés. Mais on nous a laissés seuls. Notre opposition continue, trop mince, trop faible participation à la lutte de la Religion contre l'Hérésie au sein d'une même et unique Église dont le chef est Paul VI, homo duplex.

« Nous sommes frappés, disqualifiés, diffamés, mais toujours dans l'Église. Et membres de l'Église de toute notre foi, volonté, religion, en communion de charité avec les pasteurs et les fidèles qui veulent bien nous accepter pour frères. Pour notre part, nous n'en excluons aucun, non pas même l'Homme d'Iniquité. Si l'Adversaire devenu maître de l'unique Église parvenait à nous excommunier – il n'y parviendra jamais –, nous persisterions à ne vouloir jamais appartenir qu'à elle seule et demeurerions sous le porche, sur le seuil, attendant que le Clavigère Sacré nous en rouvre les portes. Mais sans aller ailleurs, bâtir église contre Église, autel contre Autel. » (*ibid.*, p. 1)

LES ORDINATIONS SACERDOTALES DU 30 JUIN 1976

Désormais convaincu de ce que Mgr Lefebvre ne rompra pas sa communion pour l'accuser de son hérésie, de son schisme et de ses scandales, Paul VI va prendre toutes les mesures pour éradiquer canoniquement son œuvre et obtenir de ce

dernier une soumission totale, sans condition et sans limites à son autorité, à tous ses Actes, à tous les Actes du Concile sans la moindre discussion, la moindre explication, la moindre justification, la moindre exception possible.

Le 6 mai 1975, l'évêque de Fribourg, Mgr Mamie notifiait à Mgr Lefebvre qu'il retirait le décret d'érection de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X.

Le même jour les trois membres de la commission cardinalice confirmaient qu'« *une fois supprimée la Fraternité, celle-ci n'ayant plus d'appui juridique, ses fondations, notamment le séminaire d'Écône, perdaient du même coup le droit à l'existence* ».

La décision était justifiée par l'incitation à laquelle l'évêque soumettait ses séminaristes à subordonner à leur propre jugement les directives venant du Pape pour s'y soumettre ou s'y dérober.

Mgr Lefebvre ne tint compte de rien et poursuivit toutes ses activités.

Voyant cela, le 29 juin, Paul VI lui adressa une lettre personnelle pour obtenir un acte public de soumission. Mgr Lefebvre garda outrageusement le silence quand notre Père dénonça, lui, courageusement et publiquement le mensonge que contenait cette lettre et consistant à mettre sur un pied d'égalité quant à leur autorité les conciles de Nicée et de Vatican II.

« S'il était avéré et certain que les actes de Vatican II avaient la même autorité absolue, incontestable, infaillible que le dogme de la consubstantialité des Personnes divines, essentiel au Credo de Nicée pour lequel Athanase s'est battu seul contre tous (...) alors la question serait tranchée : qui s'oppose à la foi de Nicée rejette par le fait même la foi chrétienne et se trouve excommunié ; et de même, nous qui refusons depuis leur promulgation les Actes de Vatican II comme entachés d'hérésie, ambigus et pernicieux, nous nous retrouverions de ce fait retranchés de l'Église... Et l'on s'étonnerait simplement que le Pape ait attendu dix ans pour nous le signifier et encore en passant, sous forme exclamative, dans une lettre privée sans autorité doctrinale, quand, depuis le premier jour nous avons dit et publié le contraire, et l'avons encore attesté sans démenti devant le tribunal du Saint-Office en mai 68 : non, ce Concile n'a rien d'infaillible, ses Actes n'ont aucune autorité dogmatique et leur nouveauté n'a aucun droit à s'imposer à la conscience des fidèles à l'encontre de la Tradition de l'Église !

« Il serait bienfaisant pour l'Église entière que, sortant de sa soumission déférente, Mgr Lefebvre formule le même refus et dénonce le mensonge du Pape, le mensonge dont meurt l'Église. » (*La Contre-Réforme catholique* n° 102, février 1976, p. 1-2)

Le fondateur d'Écône n'en fera rien.

Le Pape réitéra sa demande de soumission en septembre 1975. En guise de “réponse”, Mgr Lefebvre rouvrit les portes de son séminaire pour une nouvelle rentrée et se contenta, le 24 septembre, d’écrire à Paul VI quelques lignes dans lesquelles il assurait son « *attachement sans réserve au Saint-Siège et au Vicaire du Christ* ».

En parallèle, Mgr Lefebvre voyageait en France et dans le monde entier pour faire connaître son œuvre et présenter ses services ministériels, en violation des règles du droit canonique, sans la permission de personne, au mépris des droits des évêques et de leurs prêtres, jetant partout le doute sur la validité des sacrements du nouvel ordo.

Et malgré l’interdiction qui lui en aura été faite par Paul VI en personne, réitérée au nom de ce dernier par Mgr Benelli, substitut à la Secrétairerie d’État le 25 juin, Mgr Lefebvre conféra l’ordination sacerdotale à quinze candidats à la prêtrise le 29 juin 1976, posant clairement, publiquement et gravement un acte d’insoumission au Saint-Père et par ce fait même schismatique. Ainsi, Mgr Lefebvre était passé ce jour-là d’une soumission apparente, inconditionnelle et donc coupable au Pape et à sa réforme de l’Église qu’il savait être hérétique et schismatique à une insoumission encore plus coupable en commençant à créer un clergé contre des interdictions, des sanctions, contre les prescriptions générales du droit canonique, l’établissant ainsi dans le schisme ou en tout cas dans la voie du schisme.

« Mgr Lefebvre déclare qu’à travers lui et ses jeunes séminaristes, c’est le sacerdoce de toujours, c’est la messe de toujours qui sont visés mortellement (...) », écrivit notre Père dans son éditorial d’août 1976 « *La mauvaise cassure* » (CRC n° 108). « En justifiant sa rébellion par de tels arguments, Mgr Lefebvre se fait une mauvaise propagande et, hélas, hélas ! il fait un tort irréparable aux rites et traditions qu’il voulait sauver. Car il donne pour assuré, pour évident qu’il n’y a de vraie messe que la nôtre ancienne, qu’il n’y a plus de vrai sacerdoce ni de vrai séminaire hors d’Écône et des prêtres formés dans cette tradition qu’il prétend détenir. Quand cet argument liturgique aura été pleinement déployé, toute l’Église comprendra que pareille vue des institutions ecclésiastiques est fausse, est hérétique. On concédera qu’il y a eu des malfaçons, des excès, des désordres dans la réforme des rites. Mais tous tomberont d’accord que l’Église, le sacerdoce, la messe ne sont pas perdus et qu’ils continuent loin des orgueilleux qui s’en estiment les seuls dépositaires, les derniers fidèles, les uniques sauveurs.

« Quelle absurdité, quel gâchis, quel drame ! On ne pouvait pire : ayant raison sur l’essentiel et de sérieux avantages sur le secondaire, se donner tort, se jeter dans l’hérésie, se séparer de l’Unique Église de Jésus-

Christ. » Hérésie par ce doute inexcusable, criminel que le fondateur a irrémédiablement jeté sur la validité des sacrements célébrés par l’Église dans les formes rituelles nouvelles. La folle, l’excessive accusation en hérésie, en schisme « portée contre l’Église, l’Église de Rome actuelle, universelle, en Corps constitué », en lieu et place de l’accusation seule possible, légitime et imparable « d’hérésie à l’encontre des hommes d’Église, fussent-ils théologiens, évêques ou Pape », et enfin et surtout la création d’un clergé sans plus aucun lien canonique avec la hiérarchie c’est-à-dire avec les évêques et le Pape.

« Mgr Lefebvre pourra venir à résipiscence, et chacun de ses prêtres et de ses disciples individuellement. Mais son œuvre est à jamais compromise, elle n’a plus d’avenir qu’en dehors de l’Église et contre l’Église. Il est désormais non seulement inutile, mais coupable de s’y associer », écrivait notre Père dans son éditorial d’août 1976 « *La mauvaise cassure* » (*La Contre-Réforme catholique* n° 108, août 1976, p. 2).

Tel fut le jugement porté par notre Père en juillet 1976 que rien ensuite ne viendra démentir.

Mgr Lefebvre et ses successeurs ont poursuivi leur œuvre dans le schisme avec une logique implacable relevant d’une rare obstination, désertant irrémédiablement le combat de contre-réforme, le vrai et utile service de l’Église.

Les prêtres ordonnés le 29 juin 1976 furent *ipso facto* suspendus de l’ordre qu’ils avaient reçu, Mgr Lefebvre, lui, de la collation des ordres. Mais son insoumission formelle à l’interdiction qu’il avait reçue du Saint-Père lui valut de surcroît, de ce dernier, le 22 juillet 1976 la suspense *a divinis*. Voilà donc la Fraternité sacerdotale réduite à l’inexistence canonique, tous ses membres frappés de la peine de suspense leur interdisant principalement de célébrer et distribuer les sacrements. Leur chef, leur fondateur n’en tint aucun compte et poursuivit toutes ses activités apostoliques pour conférer de sa propre autorité pourtant réduite canoniquement à néant, à chacun de ses prêtres pourtant sans rattachement, incardiné nulle part, des pouvoirs d’ordre et de juridiction pour les envoyer dans le monde entier célébrer et distribuer tous les sacrements à tous fidèles qu’ils trouveraient sur les chemins de l’Église pour les détacher de leurs légitimes pasteurs.

Tels furent les premiers développements d’un schisme formel manifesté par cette volonté de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X de se délier de la vie sacramentelle de l’Église, ne voulant plus considérer comme des frères tous ceux qui y participaient, pour acquérir son indépendance dans la vie de la grâce gagnée au prix de graves délits à la loi de l’Église portant atteinte à son unité et à la charité du Christ. (à suivre)

(père Pierre-Julien de la Divine Marie.

VOYAGE DU SAINT-PÈRE EN ESPAGNE : FUIR TOUTE POLARISATION

LE voyage de Léon XIV en Espagne, du 6 au 12 juin, s'est distingué par l'intensité et la diversité de ses visites. Le Saint-Père a multiplié les prises de parole, avec douze discours et six homélies, complétés par plusieurs interventions ainsi que deux veillées de prière. Son itinéraire l'a conduit à rencontrer un large éventail de personnes : responsables religieux et politiques, représentants de la société civile et membres du corps diplomatique, mais aussi des pauvres, des détenus et des migrants. Le troisième jour, il a prononcé une importante allocution devant les deux chambres des Cortes qui fut très applaudie.

Cette visite a été très commentée dans les milieux catholiques. Elle a été perçue comme un appel à la conversion et un retour aux racines chrétiennes, face aux défis de la sécularisation. Dans *Le Figaro*, Jean-Marie Guénois résumait ce sentiment ainsi :

« Ce quatrième voyage apostolique a été une réussite (...). C'est un chef de l'Église catholique beaucoup plus spirituel et moral que politique ou géopolitique qui s'avance ainsi, même si ces catégories ne s'opposent pas chez un Pape. En attendant, cet appel à "la conversion" chrétienne à nouveau lancé depuis les Canaries semble vouloir toucher l'Europe au cœur. Comme si Léon XIV voulait réveiller depuis l'Espagne la dimension intérieure et religieuse du Vieux Continent et sa mémoire chrétienne oubliée. De fait, cette ambition pastorale est caractéristique de Léon XIV, disciple de saint Augustin, un grand "converti" devant l'éternel et immense apôtre. »

Voilà une analyse qui trouve un écho dans nos cœurs ! Examinons cela de plus près, sans en faire un tour exhaustif.

ABANDONNER LES DIVISIONS

Le premier discours du Saint-Père fut délivré devant le roi Felipe VI et les autorités, au Palais royal de Madrid, le samedi 6 juin. Il est désarmant...

Cela commence bien. L'Espagne possède une histoire d'une grande richesse, marquée par deux millénaires de tradition chrétienne, inaugurée par la prédication de l'apôtre saint Jacques. Cette longue histoire a profondément façonné « sa culture ».

Le propos ne s'attarde nullement sur les grands épisodes historiques, qu'il s'agisse de la Reconquista, de l'élan colonial et missionnaire ou de la victoire nationaliste espagnole de 1939. L'attention est portée sur un autre registre, une des idées maîtresses de son discours, qui constitue l'un des grands thèmes de son

voyage et qui apparaît de plus en plus clairement comme l'un des axes de son pontificat.

« Je viens parmi vous pour confirmer, encourager et inspirer une fidélité renouvelée des croyants à l'Évangile, ainsi qu'une réconciliation et une coopération plus profondes entre les différentes forces de cette nation. En effet, votre propre histoire montre que ce n'est pas la culture de l'affrontement mais celle de la rencontre qui engendre la stabilité et la prospérité. »

L'affirmation a de quoi surprendre, tant il est impossible de concilier fidélité à l'Évangile et compromission avec les ennemis de la foi, et tant l'histoire de l'Espagne s'y inscrit en faux. Plus loin, le Pape réitère cette idée, élevant ses propos au rang d'une recommandation pour l'ensemble des pays de vieille Chrétienté... ou plutôt « du Vieux Continent » :

« J'invite chacun, par amour de la vérité, à abandonner les discours qui divisent et polarisent votre réalité sociale et votre histoire, afin de passer des simplifications stériles à une appréciation féconde de la complexité. (Par amour de la vérité, il faut abandonner les discours qui divisent !) Je vois là une vocation spécifique de l'Europe, dont l'Espagne est un acteur fondateur et essentiel. C'est le cadeau que le Vieux Continent peut offrir au monde s'il veut rester jeune, car jeune est celui qui a le sentiment d'avoir un avenir et une mission encore à accomplir. Apprécier la complexité et l'étudier, apprendre à ne pas la nier et à la vivre comme une bénédiction, fuir ces approches identitaires qui semblent tout éclairer, mais qui peuplent le monde de fantômes et d'ennemis : telle est la tâche de celui qui a une grande histoire derrière lui. » Il y a de quoi s'étrangler. Les ennemis de la foi, des fantômes ?!

Et par un tour de passe-passe anachronique proprement stupéfiant, le Pape trahit les faits et renverse l'histoire :

« La sécurité, que nous espérons trop souvent trouver dans les armes et les murs, mûrit plutôt en apprenant à avancer aux côtés de l'autre, à grandir ensemble, côte à côte. Votre propre histoire en témoigne. La présence de l'islam dans la péninsule ibérique, par exemple, a constitué une réalité politique, culturelle et religieuse de longue durée. Au cours de cette période, il n'y eut pas seulement des affrontements, mais on tenta de créer un espace de rencontre, de conversation et de dialogue sur le sens de la vérité entre chrétiens, musulmans et juifs. À l'école des traducteurs d'Alphonse X le Sage, des experts issus des trois religions ont collaboré à la traduction du riche patrimoine arabe, grec et

hébraïque, contribuant ainsi à la diffusion de textes, tels que notamment, ceux des philosophes Averroès (1126-1198) et Maïmonide (1138-1204). »

Le Pape conclut son discours en donnant une nouvelle expression à sa chimère démocrate-chrétienne, dont Cordoue et Tolède seraient, selon lui, les modèles :

« Des villes comme Cordoue et Tolède se convertirent en lieux de médiation entre les langues, les religions et les savoirs. Mais telle est la vérité que manifestent les villes européennes, leur stratification historique, le tissu de solidarité qui, au fil des siècles, a façonné leurs différences, transformant les conflits inévitables en points de départ. »

RENCONTRE AVEC LE MONDE MODERNE

Le lendemain, dimanche, le pape Léon XIV rencontra à Madrid le monde de la culture, de l'art, de l'économie et du sport au Movistar Arena, salle emblématique pouvant accueillir 17 000 personnes. La rencontre fut précédée de plusieurs témoignages, notamment celui de l'acteur et chanteur Antonio Banderas, qui présenta l'Église comme « le plus grand producteur d'art de toute l'histoire de l'humanité », un éloge mondain dont on se serait passé.

Dans une atmosphère détendue, le Pape chercha à rejoindre son auditoire en partant de ce qui lui est familier : la culture, la créativité et le développement de la société. Il salua « ce magnifique pays », où « il est impossible de ne pas admirer cette empreinte de créativité qui traverse son histoire et façonne son identité », ajoutant qu'elle « nous révèle à chaque instant l'intelligence et la volonté qui résident dans l'âme humaine ».

De là, il s'interrogea sur le type de société que nous construisons et estima qu'il nous fallait « apprendre à préserver l'essence de ce que [la société] crée ».

Pour un catholique, la société ne crée ni ne préserve son essence. Celle-ci ne procède ni de la culture, ni de l'histoire, ni même de l'homme : elle doit venir de Dieu, principe et fin de toutes choses. « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice », a dit Jésus, « et le reste vous sera donné par surcroît ». Ce reste, c'est d'abord la vie éternelle, mais c'est aussi, dès ici-bas, une société ordonnée par la grâce, où fleurissent les vertus et la paix, qui permet l'éclosion d'une civilisation chrétienne, qui donne naissance à la beauté des œuvres et des monuments. Encourager à « préserver l'essence » de cette magnifique civilisation espagnole sans remettre le Bon Dieu à la première place, revient à méconnaître ce qui en constitue le véritable fondement.

Le reste du discours confirme ce glissement. Soucieux de « rester en dialogue avec le monde contemporain », le Pape ne part pas de la Révélation

qui doit éclairer l'homme, mais de l'homme pour le conduire à Dieu par la méthode immanentiste. Ainsi affirme-t-il : « Le désir du bien, de la beauté et de la vérité est ancré dans l'ADN de l'humanité ; et c'est à partir de cette aspiration profondément humaine et de notre expérience séculaire que l'Église propose des chemins vers une vie digne et le bien commun. »

Certes, Dieu a créé l'homme avec une intelligence et une volonté ordonnées à la vérité et au bien. Mais le péché originel a blessé ces facultés. L'homme ne peut atteindre sa fin ultime par ses seules aspirations naturelles. Il a besoin de la grâce qu'il n'obtient que par la soumission à Dieu.

Le Pape ajoute : « L'Église partage avec humilité, mais aussi avec fermeté, ce qu'elle a découvert dans l'expérience de la foi : que Jésus-Christ répond aux grandes questions sur la vie humaine et sa plénitude, déjà en ce monde et jusqu'à son accomplissement dans l'éternité. »

Cette affirmation contient une erreur théologique. L'Église n'a pas « découvert » les vérités qu'elle enseigne dans une expérience religieuse. Elle les a reçues de Dieu même, avec mission de les enseigner. Le langage de « l'expérience de la foi » est caractéristique d'une théologie influencée par Blondel et Karl Rahner, où l'expérience humaine tend à devenir le principe de la foi, au détriment de la vérité révélée.

Le second élément de cette phrase inverse les paroles de Notre-Seigneur. Il ne s'agit plus de chercher d'abord le Royaume de Dieu, le reste devant être donné par surcroît. Il s'agit de montrer que Dieu répond d'abord aux aspirations de l'homme en cette vie avant de les combler pleinement dans l'éternité.

La suite confirme cette orientation : « “C'est pourquoi la personne humaine reste toujours ‘la route de l'Église’ et le cœur de tout cheminement authentique vers le développement humain intégral” (Magnifica humanitas, n. 50). Elle ne peut donc pas se désintéresser de la culture, car c'est à travers elle que l'homme, en tant qu'homme, “est” davantage (cf. Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, n. 554). »

Si c'est par lui-même et par la culture que l'homme “est” davantage, alors il est perdu ! Mais le Pape ne l'entend pas ainsi. Selon lui, demeure en tout homme une empreinte du divin, la dignité humaine, qu'il lui faut redécouvrir. Il comprendra alors combien Dieu l'aime.

« Notre contribution au dialogue, à partir d'une vision chrétienne de la vie, part du constat que le Créateur a tissé l'être humain avec des fils d'amour ; car il a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, Dieu qui est amour (1 Jn 4,8). C'est là que réside le fondement de la dignité humaine inaliénable, dont le respect absolu est la base du dialogue. »

Selon le Pape, cette conviction a toujours animé l'Église, et la reconnaissance de son engagement en faveur de la dignité humaine devrait désarmer ses ennemis et les conduire à davantage de sincérité et de collaboration.

« Un regard objectif révèle que des hommes et des femmes animés par la foi ont construit des hôpitaux et des écoles, ont donné naissance à des initiatives solidaires et ont parlé un langage redonnant leur dignité aux personnes. C'est pourquoi il convient de se demander en toute honnêteté si le monde – et en particulier l'Europe – aurait forgé son identité sans l'empreinte spirituelle qui a imprégné son histoire. Il ne s'agit pas d'une provocation, mais d'une invitation à réfléchir à la question de savoir si l'éternité, qui a fait irruption dans le temps et l'espace par l'incarnation de Jésus-Christ, peut se réconcilier à nouveau avec le quotidien. »

« Est-il vraiment possible de croire que l'Europe – que nous aimons tant – serait elle-même sans l'empreinte de la foi ? Pourquoi craindre que l'éternité imprègne le quotidien ? Le cri de mes prédécesseurs résonne encore : “N'ayez pas peur ! Ouvrez grand les portes au Christ !” Jésus-Christ ne nous enlève rien et nous donne tout. »

Sous des airs mesurés et libéraux, quelle profonde trahison !

QUAND L'ESPAGNE ÉTAIT CHRÉTIENNE

Après tant de propos feutrés et de lâchetés, suivons l'historien Benoît Pellistrandi et admirons la fermeté de l'Église d'Espagne dans le conflit majeur qui opposa catholiques et communistes.

L'Église catholique fut l'un des piliers du franquisme. Le régime permit en retour au clergé d'imposer son ordre moral, jusqu'à ce que cette alliance se délite dans les années 1960.

Le 13 août 1936, le cardinal Gomá, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, avait écrit au pape Pie XI que le soulèvement militaire était « *providentiel* ». Un mois et demi plus tard, Mgr Plá y Deniel, alors évêque de Salamanque, avait fait paraître sa lettre pastorale *Les deux cités*, où il expliquait que le combat était « *une croisade pour la religion, pour la patrie et pour la civilisation* ».

Le 1^{er} juillet 1937, quarante-huit évêques publièrent une *Lettre collective* dans laquelle ils relisaient la vie politique et sociale du pays depuis l'instauration de la II^e République en 1931 et montraient que l'Église était « *la principale victime* » du conflit. La violence anticléricale qui, entre juillet et septembre 1936, avait tué plus de 6 000 religieux dont 12 évêques, faisait clairement apparaître « *que l'une des parties belligérantes cherch[ait] l'élimination de la religion catholique en Espagne* » et que l'Église espagnole

devait soutenir un catholicisme politique, hostile à tout accommodement avec le libéralisme et le marxisme.

Pendant la guerre civile, revêtu d'une légitimité surnaturelle, Franco n'avait pas hésité à utiliser les symboles religieux. En décembre 1937, au monastère Santa-Maria-de-las-Huelgas, à Burgos, une cérémonie avait fondé le nouvel État national-catholique et avait adoubé Franco comme chef suprême, le *Caudillo*. Un *Te Deum* y avait été donné, au cours duquel le Caudillo avait juré sur les Évangiles fidélité à l'Espagne. En 1939, après sa victoire, il offrit son épée de vainqueur à l'église Santa-Barbara à Madrid, entrant dans l'édifice sous le pallium normalement réservé aux rois et aux autorités ecclésiastiques.

À l'issue de la guerre, une reconstruction catholique succéda à la « croisade victorieuse ».

Dans les décennies 1940 et 1950, les institutions politiques et religieuses instaurèrent un ordre moral rigoureux. La loi du 17 juillet 1945 sur l'enseignement primaire donna à l'Église le droit non seulement de créer ses propres écoles, mais surtout « *de surveiller et d'inspecter dans les centres publics et privés tous les enseignements en relation avec la foi et les mœurs* ». Elle plaçait les droits de l'Église après les droits de la famille, mais avant ceux de l'État, la dignité de l'homme étant ignorée. Le catéchisme – celui qu'on apprenait à l'école comme celui qu'on diffusait depuis la chaire – insistait sur la soumission au pouvoir légitime de Franco, dénonçait la malignedé et l'immoralité du laïcisme, plaidait pour le renforcement de la famille. Ainsi, les lois sur le mariage civil et le divorce furent abolies en 1941.

Les clercs cherchaient le rétablissement du repos dominical, le respect des fêtes religieuses et l'assistance à la messe. Ils furent aidés dans ces tâches par les autorités civiles, essentiellement grâce à un régime fiscal exonérant l'Église d'impôts. La concertation entre l'Église et l'État était parfaite : les registres de baptêmes et de mariages servaient d'état civil. Le certificat de baptême devint indispensable pour certaines activités (comme s'inscrire à l'école) et, pour l'obtenir, il fallait s'acquitter d'une redevance versée à l'Église.

Avec la Section féminine de la Phalange espagnole, l'Église contribua aussi à replacer les femmes dans la sphère du foyer familial. La femme espagnole était encouragée à être fidèle épouse et bonne mère. Le pays eut d'ailleurs longtemps, jusqu'à la toute fin des années 1960, un taux de fécondité supérieur à trois enfants par femme. Naturellement, la législation soumettait les femmes à la tutelle de leur mari, certes à l'image de ce qui se passait dans le reste de l'Europe, mais cette soumission dura jusqu'après 1975.

Ce rôle rééducateur de l'Église fut porté à son maximum dans le système pénitentiaire. En suivant des cours de catéchisme en prison, les prisonniers

pouvaient obtenir des réductions de peine, sous réserve de l'accord de moralité de l'aumônier.

En 1940 Franco décida la construction de la basilique du Valle de los Caídos, la *vallée de ceux qui sont tombés*. La loi de Mémoire démocratique d'octobre 2022 a renommé ce lieu Valle de Cuelgamuros, du nom de la vallée où a été construit l'édifice. La basilique devait aussi servir d'ossuaire pour « *réconcilier* » les combattants. Inaugurée en 1959, elle obtint le statut de basilique mineure par le pape Jean XXIII en 1960. Le texte, signé par le cardinal Tardini, vanta les mérites du site et vit, dans l'immense croix de cent cinquante mètres de haut qui s'élance dans le ciel de Guadarrama, « *le signe du but de la vie terrestre* » et « *les bras pieux qui, telles des ailes protectrices, veillent sur les morts qui jouissent du repos éternel* ».

Le chantier de la basilique fut aussi un camp de travail forcé qui devait permettre aux prisonniers de racheter leurs condamnations, à raison d'un jour de réduction de peine pour trois jours de travaux. Ce bâtiment exprimait à lui seul l'idéologie national-catholique du franquisme. De tous les monuments des régimes totalitaires, il est l'unique édifice à emprunter à un autre système – ici le catholicisme – ses symboles et son iconographie.

En 1953, la signature du concordat entre le Saint-Siège et l'État espagnol fut un succès de politique intérieure et extérieure pour le régime.

La religion catholique y était reconnue « *comme l'unique religion de la Nation espagnole* ». L'Église y gagnait des privilèges fiscaux importants, et sa loi religieuse valait loi civile. Le régime, quant à lui, consolidait sa maîtrise de l'institution grâce au pouvoir de présentation des évêques, une disposition obtenue par le ministre des Affaires étrangères Ramón Serrano Suñer dès 1941. Le gouvernement présentait au Pape trois noms pour toute nomination épiscopale. N'échappaient à ce contrôle que les nominations d'évêques auxiliaires. Paul VI saurait s'en souvenir pour promouvoir les pires.

La signature du concordat coïncidait avec celle d'accords bilatéraux entre Madrid et Washington. L'Espagne sortait du purgatoire où l'avaient rejetée les nations qui, en 1945, lui avaient refusé l'admission à l'ONU et qui eut finalement lieu en 1955. Le concordat concédait à l'Église des privilèges considérables tout en l'associant au pouvoir politique, ce qui contribua à effacer le souvenir de la politique laïcisatrice de la République.

Si, dès les années 1950, des figures catholiques rebelles émergèrent, comme Vicente Enrique y Tarancón, nommé évêque de Solsona (Lérida) en 1945, à trente-huit ans, les années 1960 allaient marquer l'entrée en dissidence de la majorité de l'Église espa-

gnole face au régime catholique de Franco. Le concile Vatican II et l'élection de Paul VI en 1963 dégradèrent les rapports entre l'Église et le chef de l'État. Ainsi, Mgr Tarancón, tenu en marge par Franco, fut finalement nommé archevêque d'Oviedo en 1964, puis archevêque de Tolède et primat d'Espagne en 1969, en même temps que le pape Paul VI le créait cardinal. Profitant de la liberté que le Vatican avait de nommer les administrateurs apostoliques sans l'accord du gouvernement, Paul VI fit de Mgr Tarancón, l'administrateur du diocèse de Madrid, puis l'archevêque de la capitale espagnole en 1971. C'est ainsi que Paul VI tua ignominieusement cette extraordinaire Chrétienté. Depuis, Rome a toujours persévéré dans cette voie, dans laquelle le Pape actuel continue de s'inscrire.

DISCOURS

DEVANT LE PARLEMENT ESPAGNOL

Ainsi, le lundi 8 juin, Léon XIV s'est exprimé devant les Cortes generales réunies en séance plénière, c'est-à-dire devant les membres du Congrès des députés et du Sénat. Dans un discours de trente minutes, ce dernier a essentiellement (encore) développé sa réflexion sur la conception de la personne humaine qui doit inspirer les lois et sur le type de société que celles-ci contribuent à construire, avant d'être applaudi pendant sept minutes par les parlementaires. Ce fut un discours dans la logique de la doctrine post-conciliaire et de l'encyclique *Magnifica humanitas*, très souvent citée au cours de ce voyage.

Les premières phrases du discours suscitent d'emblée de sérieuses réserves. Le Pape se présente « *en tant qu'évêque de Rome et pasteur de l'Église catholique, conscient que la mission confiée au Successeur de l'apôtre Pierre, en tant que principe et fondement de l'unité des évêques et des fidèles (cf. Lumen gentium, 23), place le Saint-Siège, d'une manière particulière, en dialogue avec les peuples et les États.* »

Conformément à une conception du concile Vatican II, le Pape se considère avant tout comme le garant de l'unité de l'Église, érigée en valeur absolue. Il renonce à se présenter comme Vicaire de Jésus-Christ, et donc comme docteur suprême de l'Église. Il définit sa mission comme celle d'un interlocuteur privilégié des peuples et des États. Sa charge n'apparaît pas comme un devoir rendu à la vérité révélée, mais comme une fonction de médiation au sein de la communauté internationale. Ainsi, le Pape réduit son rôle à celui d'expert en dialogue et en humanité.

Son insistance, plus loin, sur « *l'autonomie des réalités terrestres* » et sur la distinction entre l'Église et la communauté politique est également très préoccupante. Si la distinction des pouvoirs est traditionnelle, elle n'a jamais signifié que les lois humaines puissent s'affranchir de la loi de l'Évangile. En ne

voulant pas rappeler cette exigence, le Pape entérine la neutralité religieuse, le laïcisme de l'État moderne.

Saint Pie X rappelait : « Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fausse, une très pernicieuse erreur. Basée, en effet, sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient. Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer. » (*Vehementer nos*, 1906)

LE « POSTULAT FONDAMENTAL ».

À la question « *quelle conception de la personne humaine inspire les lois et quel type de société ces lois construisent-elles ?* », le Pape répond en posant le « *postulat fondamental* » suivant :

« *Toute société véritablement juste se fonde sur la reconnaissance de la dignité inviolable de la personne humaine. Cette dignité précède toute concession de l'État et ne peut être subordonnée à des consensus sociaux changeants ni aux aléas des majorités du moment (cf. Benoît XVI, Discours devant le Parlement fédéral allemand, 22 septembre 2011). Elle appartient à tout être humain du simple fait qu'il existe, et c'est pourquoi elle doit guider tout ordre juridique positif. La foi chrétienne la proclame à partir de la Révélation ; la raison humaine peut la reconnaître comme une exigence inscrite dans la vérité de l'homme (cf. ibid.). Lorsque cette conviction reste vivante, le droit devient une protection pour tous et une garantie face à l'imposition d'intérêts et d'agendas particuliers.* » Difficile d'exprimer autant d'erreurs en si peu de mots ! Et des pires.

L'idéologie humaniste, introduite dans l'Église par Paul VI, répandue dans les actes du Concile, prêchée à tout vent par Jean-Paul II, constitue désormais une base (bétonnée) de la pensée du pape Léon. Elle ne disparaîtra pas comme cela, sans drame. Elle constitue un pacte à l'intérieur de l'Église, que tout élu du conclave doit promettre d'observer, et un mariage au monde, un accord de servitude que celui-ci ne laisserait pas rompre. Léon XIV, successeur de Paul VI, continue, convaincu lui-même, sur cette lancée personnaliste et révolutionnaire.

« L'Église, depuis le Concile, a pris parti pour l'Homme, écrivait l'abbé Georges de Nantes à propos d'un discours de Jean-Paul II. Elle s'est convaincue, elle cherche à convaincre le monde que c'est dans ce combat pour l'homme que se trouve la solution de tous les problèmes, le bien-être et le développement, la justice dans l'égalité, la paix dans la liberté et surtout la liberté religieuse. » (CRC n° 148, décembre 1979, p. 12)

En exaltant la dignité, la valeur, les droits de l'homme comme être humain, de l'homme naturel, Léon XIV, après Paul VI et Jean-Paul II, surnaturalise le naturel et naturalise le surnaturel fort dangereusement. En réalité, les hommes, catholiques ou pas, ne sont pas dans *l'état de nature* dont parle le Pape. Ils sont *en dessous*, dans l'état de péché, ou *au-dessus*, dans l'état de grâce, et par là dignes de l'amour de Dieu ou de sa haine. C'est là toute la question, tout le tragique de l'existence ! Si le Pape ne le leur dit pas, s'il affecte de les croire tous sur la voie du salut, là, concrètement, décidément, qui leur prêchera la Vérité ?

Nous savons que Dieu est amour et qu'il veut sauver tous les hommes. Mais il est faux de déclarer « *inviolable* » la dignité naturelle de l'être humain, car la dignité que lui confère la grâce lui est infiniment supérieure, et seule utile pour son salut ! Or cette seule dignité véritablement incomparable, celle de la grâce divine, s'acquiert par la vraie foi, la foi en Jésus-Christ, la foi catholique, et se déploie dans la charité qui en procède. Et cependant, cette dignité peut être perdue. Comment pourrait-on alors soutenir que la dignité naturelle de l'homme, infiniment inférieure, si elle existait, serait, quant à elle, impossible à perdre ?

« *Cette dignité précède toute concession de l'État et ne peut être subordonnée à des consensus sociaux changeants ni aux aléas des majorités du moment* », déclare le Pape.

Cela a l'air courageux, car Léon XIV, comme on va le voir, cherche à défendre « la vie » contre les décisions qu'une majorité d'élus pervers pourrait prendre (on ne sait jamais). Mais ainsi formulée, la dignité de l'homme devient principe premier, antérieur et supérieur à l'État lui-même comme à tout bien commun, et conduit à la pensée exprimée par Jean-Paul II à l'Onu en 1979 : « *La personne humaine ne peut jamais être sacrifiée à un intérêt politique national ou international quel qu'il soit.* » Non, seuls le Bon Dieu et l'Église ne peuvent jamais être sacrifiés à un intérêt national.

LE PAPE FACE AUX GRANDS DÉFIS CONTEMPORAINS.

Fort d'avoir posé ce « *postulat fondamental* », le Saint-Père proclame alors devant les Cortes une défense sans équivoque de la vie humaine, alors même que l'Espagne est engagée dans un débat visant à élargir encore l'accès à l'euthanasie. « *Toute vie humaine doit être reconnue et protégée depuis sa conception jusqu'à son déclin naturel, dans toutes les circonstances de son existence.* »

L'euthanasie est légale en Espagne depuis 2021, mais le débat a été ravivé en 2025 et 2026 par l'affaire Noelia Castillo, une jeune femme paraplég-

gique dont le père s'opposait à la demande d'euthanasie. Après plusieurs recours, les juridictions espagnoles ont estimé que les conditions prévues par la loi étaient réunies, et l'euthanasie a été pratiquée en mars.

Dans ce contexte, le rappel solennel du Pape ne manque pas de courage, mais repose sur du sable, puisqu'il affirme que la vie terrestre constitue en elle-même une « *valeur fondamentale* ». Nous contestons cette affirmation. Pour nous, le bien suprême réside dans l'union de l'âme avec Dieu, dans l'obéissance et la soumission, en vue du salut éternel. Jésus-Christ lui-même l'enseigne : « *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme et le corps.* » (Mt 10,28)

Puis développant son idée, le Saint-Père explique que l'ensemble des réalités sociales doivent être envisagées à la lumière de la dignité humaine : la vie, mais aussi le bien commun, qu'il définit comme la « *forme sociale de la dignité humaine* », la famille, les institutions éducatives, ainsi que la question migratoire. Partant du principe que chacun des parlementaires qui se trouvent devant lui reconnaît cette valeur, le Pape estime pouvoir fonder sur elle un large consensus.

LA PAIX CONTRE TOUTE POLARISATION.

Devant les Cortes, Léon XIV déplore que le monde traverse « *une profonde crise spirituelle et culturelle, qui se manifeste par de multiples formes de violence, de polarisation et de méfiance réciproque.* »

La polarisation, voilà encore le problème. Toute forme de polarisation ? Apparemment. Il est temps de travailler à la construction de la paix, explique le Pape, au niveau national, par le retour à « *un discours public respectueux de ceux qui pensent différemment* », à « *une mémoire historique en quête de vérité et de réconciliation* » ; et, sur le plan international, par l'exigence d'un véritable « *courage diplomatique* ».

Il n'y a là rien qui dépasse l'humain : le spirituel se trouve dissous dans le culturel, le politique, et tout n'est que querelles d'opinion.

L'appel à la réconciliation autour de la *mémoire historique* en est une illustration frappante. Le débat, très vif en Espagne, porte sur la manière dont le pays doit traiter le souvenir de la guerre civile (1936-1939) et du régime du général Franco (1939-1975). Après la mort du Caudillo, la transition démocratique fut menée, par la trahison du roi et de l'Église conciliaire, dans la rupture avec le franquisme, au nom d'une prétendue réconciliation destinée à éviter le retour des divisions. Ce « *pacte de l'oubli* » a pleinement atteint son objectif de déraciner les jeunes générations de leur histoire et de leur faire perdre de vue les immenses bienfaits spirituels de cette période.

À partir des années 2000, des associations de gauche ont réclamé l'ouverture des fosses communes, l'identification des disparus et la condamnation officielle des prétendus crimes du franquisme. En réponse, plusieurs lois mémorielles ont été adoptées afin d'inscrire cette lecture partisane du passé dans les politiques publiques.

Ces mesures, toujours jugées insuffisantes par leurs promoteurs, relèvent d'une entreprise de réécriture idéologique du passé, occultant délibérément les crimes commis dans le camp républicain et substituant une mémoire officielle à l'histoire. Une telle démarche ne vise plus à comprendre le passé, mais à le mettre au service des combats politiques de la gauche anticléricale et antinationaliste. C'est précisément ce qui rend la supplique du Pape particulièrement scandaleuse.

« *Il est également urgent de construire une culture de la réciprocité au sein même des sociétés. La pluralité politique ne devrait pas dégénérer en une disqualification permanente de l'adversaire.* » Gageons que cet appel n'aura aucun effet sur les élus de gauche, mais contribuera à désarmer les partisans de la vérité.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET LIBERTÉ RELIGIEUSE.

« *De ce respect de l'autre découle également le devoir de préserver l'espace où mûrissent ses convictions, sa conscience et sa relation avec Dieu. L'attention portée à cette sphère intérieure permet de mieux comprendre une question décisive pour toute société véritablement démocratique : la liberté de pensée, de conscience et de religion, droit fondamental qui protège la sphère la plus intime des personnes. La liberté sur laquelle se fonde l'État contemporain, si elle est authentique, reconnaît la dimension religieuse de l'être humain, la respecte et la protège juridiquement ; elle évite que quiconque doive renoncer à contribuer à la société dans laquelle il vit en raison de sa foi.* »

Cet acte de foi dans le libéralisme est légèrement nuancé : « *La foi ne prétend pas s'imposer par des privilèges ou des contraintes ; cependant, elle ne peut pas non plus être reléguée au silence comme si elle était sans importance pour la vie publique.* »

Puis le Pape demande que « *dans le cadre plus large de la liberté religieuse* », et « *comme le reconnaissent également les normes internationales* », le secret sacramentel de la confession soit garanti par l'État aux « *communautés croyantes* ».

Ainsi, le principe faux de la liberté religieuse doit dominer tout le comportement social des chrétiens. En tout conflit, en toute confrontation d'idées, la défense de la foi, de la morale, de l'Église, et même du secret de confession, doit s'inscrire dans le cadre de cette sacro-sainte liberté sociale en matière de

religion. Pour se concilier toutes les religions et les partis, il faut que Dieu passe dans ce laminoir. Il faut immoler sa religion, sa patrie, sa famille, l'âme innocente de ses enfants et jusqu'à sa propre âme, il faut s'aliéner, se vendre, se renier pour que l'Autre nous donne sa paix. On se réconcilie avec l'Homme, à tout prix, en l'aimant par-dessus tout, et cela se fait au mépris de Dieu. En fait de retournement, c'est une apostasie complète sous prétexte de respect de l'autre dans la liberté.

CONCLUSION.

Comme dans *Magnifica humanitas*, le Pape, fidèle à une démarche immanentiste, conclut par un discret appel au surnaturel à travers les symboles qui ornent l'Assemblée. *« Dans cette Salle des Séances, la lumière naturelle pénètre par la verrière qui surplombe la salle. Cette lumière venue d'en haut peut nous rappeler que la politique doit elle aussi reconnaître une dimension qui la précède et la dépasse. De même, les peintures qui évoquent, en haut du mur principal, la réception de l'Évangile et du Décalogue, rappellent quelque chose d'essentiel. Sans confondre l'ordre politique avec l'ordre religieux, ces signes invitent à reconnaître que la liberté moderne a également été préparée par une longue éducation de la conscience, profondément marquée par la tradition chrétienne. »*

Et il rappelle l'essentiel de son discours : *« Une loi n'atteint pas sa véritable grandeur par le simple fait d'avoir été formellement approuvée (le Pape réitère son acte de courage) ; elle l'atteint lorsque, en plus d'être valide dans sa forme (démocratique), elle peut se présenter devant la dignité de la personne et sortir de cet examen sans honte. »* Et nous voilà retombés sous les fourches caudines de la révolution, alors qu'on attendrait du Pape qu'il prêche avec foi qu'une loi atteint sa vraie grandeur quand elle correspond pleinement à la volonté de Dieu et à la loi de l'Évangile.

RENCONTRE AVEC LES ÉVÊQUES D'ESPAGNE

Le Pape se rendit ensuite au siège de la Conférence épiscopale, toujours dans la capitale, démarche qu'il voulut faire dans un esprit synodal : *« Le chemin synodal entrepris par l'Église est un processus d'écoute en profondeur. »*

Réfléchissant sur l'évangélisation, le Pape insista essentiellement sur l'importance du dialogue et de la communication. Il est essentiel de développer *« la capacité à communiquer, à dialoguer avec chaque réalité présente sur notre territoire, à s'abaisser non seulement pour comprendre, mais aussi pour partager. Ce n'est qu'en mettant en commun tout ce qu'il y a de bon dans notre propre patrimoine, chacun*

apportant sa pierre à l'édifice, que nous pourrions construire une réalité nouvelle dans laquelle la foi pourra s'enraciner profondément. »

Méthode extrêmement pauvre et stérile à la lumière des soixante années de recul dont nous disposons aujourd'hui. Pourquoi le Pape n'encourage-t-il pas les évêques à faire ce que l'Église a toujours fait, et qui a porté tant de fruits en Espagne comme dans les missions espagnoles ?

Le Saint-Père s'est attardé à parler du problème des vocations sacerdotales, et plus particulièrement de leur formation. En Espagne, la question est moins préoccupante qu'en France, mais tous les indicateurs sont au rouge. Avec détermination, le Pape impose de mettre en œuvre les conclusions du Synode, alors même qu'elles sont à l'origine de nombreuses dissensions entre évêques. Il s'agit de supprimer certains séminaires diocésains, une richesse qui existe encore en Espagne et que plusieurs évêques tiennent absolument à conserver, pour faire des regroupements. *« Il est indispensable, outre d'unir nos forces, d'apprendre à travailler ensemble pour relever ces défis. »* Il faut aussi apprendre à travailler avec les laïcs et à les intégrer dans les missions de l'Église. Cette difficulté peut se transformer *« en une occasion de rencontre »*. Il est également important que ces derniers se sentent partie prenante de la mission du Seigneur.

Le Saint-Père a tout de même eu plusieurs propos encourageants.

Il a évoqué avec beaucoup d'admiration *« l'immense patrimoine chrétien »* de l'Espagne, *« l'immense capacité de rassemblement que cette richesse nous procure : par sa beauté qui touche même le non-croyant, ou par les liens d'appartenance qu'elle a su tisser dans l'identité spirituelle de chaque recoin de ce peuple bien-aimé, et qui demeurent présents même dans les moments où sa foi vacille. »*

Il a eu aussi quelques belles paroles sur la Sainte Écriture et sur l'Eucharistie. *« Le Pain de la Parole et de l'Eucharistie nous est encore plus nécessaire que la nourriture matérielle, car il nous ouvre le chemin du salut. Il ne s'agit pas de savoir comment rendre la célébration plus ou moins attrayante, mais de sentir que, si nous faisons partie de Lui, son absence nous cause un malaise que l'on peut comparer à la faim physique. La vie sacramentelle rythme notre existence comme celle d'un enfant qui reçoit la nourriture de sa mère, comme celle d'un sportif qui dose ses forces pour atteindre la ligne d'arrivée. »*

Il a conclu en donnant aux évêques la Très Sainte Vierge comme *« première compagne de route »* et *« principal trésor »*, ainsi que saint Jean d'Avila, patron du clergé espagnol.

QUELQUES MIETTES SURNATURELLES

Terminons cette analyse en glanant au gré des homélies et des interventions du Saint-Père ce que nous avons trouvé de plus édifiant.

Après avoir prononcé un discours particulièrement naturaliste devant des animateurs et des bénéficiaires en la paroisse de la Crucifixion de Madrid, le Saint-Père prit librement la parole :

« Je me réjouis de cette première visite dans l'archidiocèse de Madrid ; et aussi de commencer dans une paroisse qui s'appelle "Crucifixion", ce qui n'est pas un signe de mort mais d'espoir, de vie nouvelle, de résurrection et du salut que Jésus offre à chacun d'entre nous. »

« Je remercie de tout cœur toutes les associations représentées ici, merci pour ce beau service que vous rendez, car c'est là le signe de l'espérance dans le monde d'aujourd'hui. C'est l'Évangile vivant que nous voulons tous voir, que nous voulons tous ressentir, expérimenter, mais qui est souvent perdu ou oublié à cause de la grande indifférence qui affecte notre société. »

« Vous avez entre vos mains cette grande possibilité d'offrir l'espérance : à nous et au monde entier, et merci pour cela. Merci pour vos sacrifices, merci d'avoir dit "oui" à Jésus crucifié, merci d'avoir embrassé la Croix afin que vous, nous et tous, en marchant ensemble, puissions parvenir à l'espérance et à la joie de la Résurrection. Merci beaucoup. »

« Ici, dans l'église – il n'y a pas de meilleur endroit pour prier – même si, chez nous aussi, nous pouvons le faire – évidemment – mais unis ainsi, comme une grande communauté de vie et de foi, prions ensemble comme Jésus nous l'a enseigné. » Et ils récitèrent un Notre Père.

L'homélie de la fête du Corpus Christi, le dimanche 7 juin, était très mêlée, néanmoins elle manifestait indubitablement la foi du Saint-Père dans ce sacrement :

« Nous sommes réunis autour de l'Eucharistie, don de la présence vivante du Christ parmi nous. C'est lui qui a voulu nous offrir sa vie pour nous faire entrer dans la communion du Père et faire de nous ses enfants. Il est ici, comme le Pain vivant descendu du ciel, qui nous nourrit de la vie même de Dieu, d'un amour plus fort que la mort. »

« Ce mémorial du Seigneur présent dans le Pain eucharistique est au cœur de votre foi et de l'histoire de votre peuple. Ici à Madrid, mais aussi dans tant d'autres lieux d'Espagne, le Corpus Christi n'est pas une fête de plus dans le calendrier liturgique, mais un retour aux racines de la foi pour renouveler l'amour et la fidélité à Dieu (...). Il ne s'agit pas d'une manifestation extérieure, d'une survivance folklorique ou d'une simple parure esthétique : il s'agit ici de

la foi en la présence du Seigneur ressuscité, qui est vivant et continue de passer au milieu de nous, qui se fait pain pour notre faim de vie et visite les recoins de notre cœur et de notre histoire, même les plus sombres. »

Et il termina en évoquant « saint Manuel González, l'évêque des tabernacles abandonnés. Sa vie nous rappelle que l'Eucharistie ne doit pas être honorée uniquement lors des grandes célébrations ou de manière occasionnelle, mais aussi dans la fidélité silencieuse de celui qui accompagne le Seigneur par une amitié humble et discrète qui se nourrit jour après jour. »

NON À L'ENTENTE AVEC L'ENNEMI

Concluons en reprenant un reproche véhément de l'abbé de Nantes à l'encontre de Jean-Paul II. Léon le Sage a traversé l'Espagne comme Moïse traversant la Mer rouge. Il a accompli le miracle. Il nous a montré qu'il était possible « au nom de la vérité, d'abandonner les divisions », de « fuir toute polarisation » pour obtenir la paix. Le Saint-Père nous a montré la voie sûre qui nous fera éviter les guerres idéologiques et les affrontements civils. Sans casse, sans lutte. Du moins le croit-il.

Nous croyons au contraire, parce que l'histoire l'a montré, et particulièrement l'histoire de l'Espagne, que le Pape actuel comme ses prédécesseurs immédiats, avance en zigzag, à l'aveugle, inopérant, et inobéi. Il nous présente son magistère, inapplicable, en bel équilibre au centre des contradictions, seul exempt de toute faiblesse, en parfaite continuité avec le Concile, en parfait mouvement vers l'avenir, sans rupture, sans bavure.

Nous voulons bien le croire. À condition de le voir opérer, là, aujourd'hui. Que le Pape se lève et commande aux vents et à la mer, qu'il calme la tempête et nous croirons en sa parole, nous nous réconcilierons avec l'ennemi.

Bienheureux ceux qui ne se posent pas tant de questions, qui admirent le Pape et qui demeurent libres, à l'ombre de leurs monastères ou dans la solitude de leurs paroisses. Pour nous, qui depuis soixante ans, derrière notre Père et frère Bruno, sommes engagés dans la grande bataille de l'Immaculée contre la subversion, il est impossible, sans paraître retourner notre veste, de renier nos convictions et nos saintes luttes. Force nous est donc de demander les preuves de l'efficacité de cette politique dans laquelle on voudrait que nous nous embarquions les yeux fermés.

Car si tout va mal depuis le Concile, à cause du Concile, au nom du Concile, il faut constater que le mal dure. Et nous sommes fondés à croire que cette apostasie de l'Église durera tant que les papes se diront les continuateurs de Paul VI et du Concile !

(père Michel de l'Immaculée Triomphante et du Divin Cœur.

LES PREMIÈRES ENCYCLIQUES

« Miette exégétique » sur les épîtres de saint Pierre

AU moment où la Fraternité Sacerdotale qui usurpe le patronage de saint Pie X réitère son schisme d'avec le Siège Apostolique, et après avoir étudié avec consternation la première encyclique de notre Saint-Père Léon XIV, il est bon de revenir à l'enseignement de saint Pierre, roc sur lequel est fondée l'unique Église, toujours Sainte, Catholique et romaine.

Pour ce faire, étudions ses deux épîtres, qui sont les premières encycliques de l'histoire de l'Église. Avant de survoler la première, nous reviendrons sur le contexte dans lequel elle fut écrite, grâce aux travaux de notre frère Bruno de Jésus-Marie. À son école, nous essaierons ensuite de définir les motifs et les circonstances qui ont poussé saint Pierre à composer, lui-même, sa seconde épître.

LA PREMIÈRE ÉPÎTRE DE SAINT PIERRE

« ¹ Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux étrangers de la Dispersion : du Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'Asie et de Bithynie. »

Frère Bruno explique que saint Pierre écrit cette épître après le martyre de Jacques, en l'an 62, aux « étrangers de la dispersion », les chrétiens venus du judaïsme, dispersés dans les provinces romaines d'Asie Mineure par la persécution qui vient de recommencer à Jérusalem (cf. *Les années d'épreuve de l'Église*, in *BIBLE, ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE*, t. 3, p. 107).

Revenons sur les origines de ce drame. Les premiers chrétiens étaient partagés entre païens convertis, disciples de Paul, et les convertis du judaïsme. Nombre de ces judéo-chrétiens, dont Jacques le Mineur, « le frère du Seigneur » (Ga 1,19), étaient issus de la secte des Esséniens. Ces Juifs pieux, attendant le Messie, soucieux de pureté rituelle, furent touchés en grand nombre par le discours de saint Pierre après la Pentecôte, et entraînés par la conversion de Jacques, leur « chef de file », qui bénéficia d'une apparition du Seigneur après sa résurrection (1 Co 15,7). Ces esséniens chrétiens croyaient en l'accomplissement de l'Ancienne Alliance par Jésus de Nazareth, et ils avaient conscience que la communauté de ses disciples, l'Église, était le nouvel Israël, le peuple de Dieu.

« Mais, écrit frère Bruno, on ne peut se considérer comme le petit nombre des élus, les sauvés du peuple, les fidèles tenants de l'Alliance, les vrais interprètes des prophéties, sans vouloir conserver cet ordre ancien, cette Loi, cette liturgie qui ont si merveilleusement prouvé leur sainteté en donnant naissance à l'Église

nouvelle. Impies les juifs déicides, oui, certes, mais excellente et divine la loi éternelle de Moïse et les liturgies du Temple !

« Ainsi l'Église naissante, dont la croissance est décrite dans les quinze premiers chapitres des Actes des Apôtres, avait, à ses débuts, deux lieux de culte : sur la colline du Temple, elle continuait de pratiquer tout ce que prescrit la Loi, y compris la liturgie des sacrifices, à l'exemple de Jacques ; sur le mont Sion, elle instaurait la religion du Christ, dans « la grande salle à l'étage » (Mc 14,15) où Jésus avait institué les sacrements de l'Ordre et de l'Eucharistie avant de souffrir. » (*L'Église des Apôtres*, in *IL EST RESSUSCITÉ* n° 129, juin 2013, p. 18)

Aussi la persécution des juifs contre les chrétiens ne frappa pas indistinctement, mais elle visa d'abord les *hellénistes*, dont Étienne, puis Paul, l'Apôtre des païens, tandis que la communauté judéo-chrétienne put continuer à fréquenter le Temple. En 44, lorsque saint Pierre dut quitter Jérusalem pour Rome à cause de la persécution d'Hérode, il laissa la direction de la communauté à Jacques, qui lui-même pouvait toujours paraître dans le Temple de Jérusalem, « demandant pardon pour le peuple, si bien que ses genoux s'étaient endurcis comme ceux d'un chameau, car il était toujours à genoux, adorant Dieu et demandant pardon pour le peuple », selon le témoignage d'Hégésippe (cf. *B.A.H.*, t. 3, p. 90).

Mais parmi ces Hébreux, nombreux étaient ceux que l'ouverture aux païens de Paul et, dans une moindre mesure, de Pierre, heurtait, inquiétait. Ils bénissaient, eux, la Loi mosaïque, et s'attachaient au moindre de ses préceptes, tandis que Paul la condamnait, la déclarait vaine ! C'est que, « chose étonnante, mais bien avérée du commencement (Ac 2,46) à la fin (Ac 21,17-26) : Notre-Seigneur avait laissé pendant la double appartenance de ceux qui embrasseraient la foi tout en demeurant « de zélés partisans de la Loi » (Ac 21,20). Il l'a encore laissée courir tout le temps de la génération apostolique, sans doute pour donner au peuple juif toutes ses chances de se convertir, afin qu'il soit vraiment « inexcusable », comme dira saint Paul (Rm 2,1). » (*Les années d'épreuve de l'Église*, in *B.A.H.*, t. 3, p. 107)

Jusqu'en 62, les judéo-chrétiens purent continuer à pratiquer l'Ancienne Loi tout en croyant en Jésus-Christ, à la suite de Jacques. Mais cette année-là, profitant d'une vacance du pouvoir romain, les Chefs des Juifs, les scribes et les pharisiens mirent à mort le frère du Seigneur lorsqu'il témoigna devant le peuple

de sa foi en Jésus-Christ, alors qu'ils voulaient en détourner la foule (cf. *B.A.H.*, t. 3, p. 90).

Ce martyr du chef de la communauté judéo-chrétienne mit fin brutalement à la double appartenance en plaçant les chrétiens "hébreux" judaïsants au pied du mur. Il fallait choisir : ou "la porte de Jésus", ou la justice de la Loi.

C'est dans ce contexte que saint Pierre écrivit aux judéo-chrétiens restés fidèles, exilés en Asie Mineure, dans les communautés qu'il avait visitées. Car ils durent souffrir, suite à cette nouvelle rupture, un surcroît de persécution de la part des juifs d'Asie, qui étaient de farouches partisans de l'Ancienne Alliance, persécuteurs de Paul et de ses païens convertis (Ac 21,27).

LE CŒUR DE SAINT PIERRE.

«¹ Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux étrangers de la Dispersion : [...] élus ² selon la prescience de Dieu le Père, dans la sanctification de l'Esprit, pour obéir et être aspergés du sang de Jésus-Christ. À vous grâce et paix en abondance. » (1 P 1, 1)

On voit déjà dans cette adresse l'intention qui guidait saint Pierre : rappeler à ses chrétiens persécutés l'immense grâce de prédestination qui est la leur, afin de les encourager à persévérer dans l'épreuve.

Il leur rappelle qu'ils bénéficient de la Nouvelle Alliance, scellée par l'aspersion du Sang de Jésus-Christ, nouveau Législateur à qui il faut obéir, dont l'Ancienne Alliance scellée dans le sang de taureaux et conditionnée par l'obéissance à la rude loi mosaïque (Ex 24,3-8), n'était qu'une pâle figure.

En même temps, dans cette adresse, saint Pierre manifeste son propre cœur, sa reconnaissance envers la vertigineuse miséricorde à laquelle Dieu le Père, son Fils Jésus-Christ et leur commun Esprit les ont prédestinés. Plus que quiconque, Simon-Pierre a conscience d'avoir été purifié par le Précieux Sang de Jésus-Christ de ses propres péchés, de son reniement, qu'il a « pleuré amèrement » (Lc 22,62). Et il sait maintenant qu'il faut obéir à Jésus, le suivre sur le chemin de la Croix sans « lui faire obstacle » (Mt 16,23). Le chef des Apôtres en déborde d'enthousiasme :

«³ Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ : dans sa grande miséricorde, il nous a engendrés de nouveau par la Résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour une vivante espérance, ⁴ pour un héritage exempt de corruption, de souillure, de flétrissure, et qui vous est réservé dans les cieux, à vous ⁵ que, par la foi, la puissance de Dieu garde pour le salut prêt à se manifester au dernier moment. » (1 P 1, 3-5)

Saint Pierre est tout tourné vers le Ciel, cette vivante espérance déjà commencée ici-bas, puisque les chrétiens sont déjà engendrés de nouveau à la Vie

divine. Voilà de quoi encourager ses fidèles éprouvés : il ne leur parle pas de l'attente d'un monde plus juste, où leur dignité humaine serait respectée ! Mais il leur fait désirer le vrai héritage réservé pour eux dans les cieux, où la « mite ni le ver ne consomment » (Mt 6,20). C'est pourquoi, jouant sur leur condition d'exilés, l'Apôtre dit à ses chrétiens qu'ils sont des étrangers, des voyageurs ici-bas, devant donc s'abstenir des désirs charnels qui les détournent du Ciel, la vraie Patrie (1 P 2, 11).

LA FOI, UNIQUE DIGNITÉ DU CHRÉTIEN.

Et puisque ses chrétiens sont privés des richesses de l'Ancienne Alliance, notamment la liturgie du Temple, et afin qu'ils ne regrettent pas leur ancienne pratique de la Loi, Pierre leur rappelle ensuite que leur unique trésor est leur foi en Jésus-Christ, foi vivante, aimante, qui leur mérite la béatitude :

«⁶ Vous en tressaillez de joie, bien qu'il vous faille encore quelque temps être affligés par diverses épreuves, ⁷ afin que, bien éprouvée, votre foi, plus précieuse que l'or périssable que l'on vérifie par le feu, devienne un sujet de louange, de gloire et d'honneur, lors de la Révélation de Jésus-Christ. ⁸ Sans l'avoir vu vous l'aimez ; sans le voir encore, mais en croyant, vous tressaillez d'une joie indicible et pleine de gloire, ⁹ sûrs d'obtenir l'objet de votre foi : le salut des âmes. » (1 P 1, 6-9)

L'Apôtre leur explique ensuite que ce salut qui leur est offert est la perfection du don de Dieu, que les prophètes ont recherché et désiré, « et sur lequel les anges se penchent avec convoitise » (1 P 1, 10-12).

Encore faut-il vivre selon cette foi. Dans la suite de son épître, Pierre développe sa parénèse, ses exhortations morales.

SE SÉPARER DU MONDE.

La première recommandation de l'Apôtre est de ne plus vivre comme les païens, selon les mauvais exemples du monde qui entourait alors ces premières communautés chrétiennes. «¹⁴ En enfants obéissants, ne vous laissez pas modeler par vos passions de jadis, du temps de votre ignorance. ¹⁵ Mais, à l'exemple du Saint qui vous a appelés, devenez saints, vous aussi, dans toute votre conduite, ¹⁶ selon qu'il est écrit : Vous serez saints, parce que moi, je suis saint. » (1 P 1, 14-15)

Le fondement de cette morale est l'amour de Jésus, et Jésus crucifié, comme saint Pierre le rappelle à plusieurs reprises : «¹ Le Christ ayant donc souffert dans la chair, vous aussi armez-vous de cette même pensée, à savoir : celui qui a souffert dans la chair a rompu avec le péché, ² pour passer le temps qui reste à vivre dans la chair, non plus selon les passions humaines, mais selon le vouloir divin. » (1 P 4, 1-2)

Vivre en chrétien ne consiste donc pas à rechercher la liberté pour épanouir sa propre dignité, ni même à vouloir agir selon sa conscience, mais tout simplement à *vivre selon le vouloir divin*, à faire la Volonté de Dieu, qui, aujourd'hui, veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

«³ Il suffit bien en effet d'avoir accompli dans le passé la volonté des païens, en se prêtant aux débauches, aux passions, aux souïeries, orgies, beuveries, au culte illicite des idoles. » (1P 4, 3)

Obéissance, humilité, esprit d'enfance : telles sont les vertus fondamentales du chrétien. « *Conduisez-vous avec crainte [componction] pendant le temps de votre exil. Sachez que ce n'est par rien de corruptible, argent ou or, que vous avez été affranchis de la vaine conduite héritée de vos pères, mais par un Sang précieux, comme d'un agneau sans reproche et sans tache, le Christ.* » (1P 1, 17-19)

EXHORTATIONS « RÉACTIONNAIRES ».

Saint Pierre exhorte ses fidèles à « *vivre en hommes libres* », précisant toutefois : « *non pas en hommes qui font de la liberté un voile sur leur malice, mais en serviteurs de Dieu* » (1P 2, 16).

Comment cela ? En se soumettant. « *Les jeunes, soyez soumis aux anciens : revêtez-vous tous d'humilité dans vos rapports mutuels, car Dieu résiste aux*

orgueilleux mais c'est aux humbles qu'il donne sa grâce. » (1P 5, 5) « *Pareillement, vous les femmes, soyez soumises à vos maris.* » (1P 3, 1) «¹⁸ *Vous les domestiques, soyez soumis à vos maîtres, avec une profonde crainte, non seulement aux bons et aux bienveillants, mais aussi aux difficiles.* » Car « *si, faisant le bien, vous supportez la souffrance, c'est une grâce auprès de Dieu.* »²¹ Or, c'est à cela que vous avez été appelés, car le Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces, [...] ²⁴ *lui qui, sur le bois, a porté lui-même nos fautes dans son corps, afin que, morts à nos fautes, nous vivions pour la justice ; lui dont la meurtrissure vous a guéris.* » (1P 2, 18-25)

«¹³ *Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute institution humaine : soit au roi, comme souverain, ¹⁴ soit aux gouverneurs, comme envoyés par Lui pour punir ceux qui font le mal et féliciter ceux qui font le bien.* » (1P 2, 13-14)

Le pouvoir vient donc de Dieu, et non pas du peuple. Saint Pierre n'était pas démocrate, au contraire, il avait l'esprit de droite, comme le disait notre Père : « on voit que le premier des Papes avait des idées vraiment réactionnaires. La révolution vient de Satan, l'établissement et la conservation de l'ordre viennent de Dieu. C'est incroyable d'être obligé de préciser de telles choses. » (Sermon du 3 mai 1998)

COMMENTAIRE MYSTIQUE DE L'ADRESSE DE SAINT PIERRE PAR NOTRE PÈRE

« **S**ELON la prescience de Dieu le Père » (1P 1, 2) :

C'est la prescience, la prescience de Dieu le Père, notre Père. Nous avons au Ciel un Père qui a prévu toutes choses et Il a prévu de telle manière que nous nous réjouissons pour ce qui est de nous. Pour ceux qui sont loin, ce n'est pas notre but en ce moment de nous en préoccuper, on ne va pas mettre la charrue avant les bœufs. Premièrement, je me réjouis, parce que mon Père du Ciel m'a comblé de grâces, m'a séparé de cette masse païenne pour me donner la lumière, parce qu'il est mon Père.

Et les autres, alors, cette masse païenne ? Il n'est pas leur Père ? Cela, pour l'instant, je n'en sais rien, mais je lui demanderai d'exercer sa paternité de la même manière bienveillante avec les autres, je devrai aider les autres à se sauver. Selon la prescience de Dieu le Père : aussitôt, grand mouvement de confiance filiale, voilà donc la première Personne.

« Dans la sanctification de l'Esprit » : la troisième Personne,

l'Esprit, sanctifie, l'Esprit nous pénètre de son souffle et nous fait semblables au Fils – nous allons voir – pour plaire à Dieu le Père. Nous ne sommes pas livrés à nos seules forces, ou plus exactement à notre impuissance de créatures frappées par le péché originel, mais l'Esprit-Saint est comme un vent qui souffle dans nos voiles. C'est la sanctification de l'Esprit. L'Esprit nous rend saints comme Dieu est Saint. Cela ne se fait pas d'un seul coup.

« Pour obéir à Jésus-Christ et être aspergés de son Sang » : ce « obéir à Jésus-Christ » nous montre en Jésus un Didascale, un Maître, celui qui enseigne avec autorité les mystères du Ciel et de la terre. Nous comprenons que la première manière de profiter de la grâce de Dieu, c'est d'être fidèles à l'Évangile, c'est d'avoir la foi, de croire les mystères que le Christ nous a enseignés, ainsi que toute la morale qui s'ensuit. Pour obéir à Jésus-Christ et être aspergés de son Sang : après que le Christ a évangélisé les peuples, Il a versé son Sang, comme l'agneau

pascal ou la victime de l'holocauste en réparation pour le péché, dont le sang était l'objet d'une aspersion pour que les fidèles profitent de ce sacrifice. C'est la rédemption du Christ sur la Croix.

Donc nous voilà en relation avec les trois Personnes divines, parce que Dieu le Père nous a connus avant même que nous existions pour nous choisir pour ses élus, parce que l'Esprit-Saint est là dans nos âmes, depuis notre confirmation en particulier, qui nous donne les énergies qui sont capables de nous faire dépasser notre condition humaine pour entrer dans la vie intime de Dieu, et cela en obéissant à Jésus-Christ. Dieu est dans le Ciel, qui sait tout là-haut, notre Père, l'Esprit-Saint est confondu avec le meilleur mouvement intime de notre âme, puis nous avons un partenaire comme on dit maintenant, nous avons un Époux, nous avons un Roi, un Maître et Sauveur qui d'une part nous enseigne et d'autre part nous rachète, Il donne son Sang pour nous, Sang qui est rédempteur.

(Sermon du 20 janvier 1990)

«¹⁵ Car c'est la volonté de Dieu qu'en faisant le bien vous fermiez la bouche à l'ignorance des insensés. » (1P 2, 15)

En effet, comme ils avaient traîné Notre-Seigneur devant Pilate, les Juifs calomniaient les Chrétiens auprès des Romains, les accusant de nourrir des desseins séditieux, révolutionnaires contre l'Empire (cf. Ac 17, 5-7 et 25, 8).

LES ÉPREUVES DES DERNIERS TEMPS.

Ces persécutions redoublèrent après le martyre de Jacques, et saint Pierre prévenait ses chrétiens : «¹² Très chers, ne jugez pas étrange l'incendie qui sévit au milieu de vous pour vous éprouver, comme s'il vous survenait quelque chose d'étrange.¹³ Mais, dans la mesure où vous participez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous, afin que, lors de la révélation de sa gloire, vous soyez aussi dans la joie et l'allégresse. » (1P 4, 12-13)

Cette persécution soudaine « appelle sur Jérusalem, obstinée dans son incrédulité, le châtement annoncé par le Seigneur trente ans auparavant. "La fin de toute chose est proche" (1P 4, 7). » (B.A.H., t. 3, p. 107) Il faut donc veiller et prier, dans l'attente du jugement : « Soyez donc sages et sobres en vue de la prière.⁸ Avant tout, conservez entre vous une grande charité, car la charité couvre une multitude de péchés. » (1P 4, 7-8)

Et l'Apôtre conclut par cet avertissement : « Je vous écris ces quelques mots par Silvain, que je tiens pour un frère fidèle, pour vous exhorter et attester que telle est la vraie grâce de Dieu : tenez-vous-y. » (1P 5, 12)

Précisément, la deuxième lettre de saint Pierre montre que tous ne furent pas fidèles à cet avertissement, mais renièrent la vraie grâce de Dieu.

LA SECONDE ÉPÎTRE DE SAINT PIERRE

«¹ Syméon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu par la justice de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ une foi d'un aussi grand prix que la nôtre... » (2P 1, 1)

En dépit de cette signature, la seconde lettre de saint Pierre est – *ex aequo* avec l'épître aux Hébreux – le texte du Nouveau Testament dont l'authenticité est la plus contestée. Selon le consensus exégétique actuel, dont témoignent toutes les « introductions au Nouveau Testament », ce texte fut écrit plusieurs décennies après la mort de Pierre par un chrétien pseudonyme, puisqu'il est assez différent de la première épître, que certains passages sont repris de celle de saint Jude, et que dès le troisième siècle, Origène a émis certains doutes à son sujet.

Le Père Spicq, dominicain, spécialiste incontesté des épîtres apostoliques, est de cet avis : « On situera cette épître avec probabilité à la fin de l'âge aposto-

lique, vers 90 » (Les épîtres de saint Pierre, Gabalda, 1966, p. 188-195). Mais il faut se rappeler que notre frère Bruno a démontré contre lui que saint Paul est bien l'auteur de la lettre aux Hébreux, dénoncée elle aussi comme pseudonyme pour des motifs semblables (cf. *L'épître aux Hébreux... d'aujourd'hui*, B.A.H., t. 3, p. 97).

En effet, comme l'expliquait notre Père, pour affirmer que la seconde épître de saint Pierre fut écrite après sa mort par un chrétien quelconque, « il faudrait supposer tout simplement que la communauté chrétienne était faite de naïfs qui acceptaient n'importe quoi. Un beau jour, on aurait lu dans les assemblées du dimanche une Épître de saint Pierre qui ne serait pas de lui. Et personne n'aurait protesté, aucun Apôtre, aucun disciple des Apôtres n'aurait contesté ? Personne ne se serait élevé là contre ? » (sermon du 7 août 1983)

Le Père Spicq se justifie en affirmant que « la fiction littéraire, si en honneur dans l'Antiquité », était une habitude chez les premiers chrétiens (*op. cit.*, p. 192), sans toutefois donner d'exemple d'un autre texte écrit sous le nom d'un apôtre par un auteur pseudonyme dans les années 90.

Le professeur John A. T. Robinson, vrai moderniste quant à lui, mais esprit libre et britannique de surcroît, montre que cette affirmation est anachronique et entachée d'un certain arbitraire :

« Il existe un appétit pour la pseudonymie qui tourne en rond », écrit-il. C'est-à-dire que si l'on considère *a priori* que la pseudonymie « est partout [dans le Nouveau Testament], on cesse de devoir argumenter son propos » (*Re-dater le Nouveau Testament*, Lethielleux, 1987, p. 253). Mais « si on recherche des indices montrant que des épîtres orthodoxes furent composées au nom d'apôtres en l'espace d'une ou deux générations après leur mort, et que ceci était une convention littéraire acceptable à l'intérieur de l'Église, on n'arrive à aucun résultat. » « Plus tard, non seulement les apocalypses, mais aussi les Évangiles, les Actes et les épîtres [tous apocryphes] furent attribués librement à des apôtres morts depuis longtemps (et à Pierre plus qu'à tout autre). Mais il n'existe aucune indication ferme d'un tel état de choses avant le milieu du deuxième siècle. » (p. 253-254)

Au contraire, ce professeur anglican cite ensuite deux cas où l'Église, à la fin du deuxième siècle, a condamné des auteurs pour le seul motif qu'ils avaient écrit sous le pseudonyme d'un Apôtre : l'auteur des *Actes de Paul et Thècle*, bien qu'orthodoxe, fut déposé du presbytérat pour sa contrefaçon. Et Sérapion, évêque d'Antioche, écrivit au sujet d'un prétendu *Évangile de Pierre* : « Pour notre part, frères, nous recevons Pierre, et les autres apôtres, comme le Christ, mais les écrits portant faussement

leurs noms, nous les rejetons en hommes d'expérience, sachant que de tels livres ne nous ont pas été transmis.» (cité dans *Re-dater le Nouveau Testament*, p. 255)

Ainsi, Robinson donne raison à notre Père : on ne peut prétendre que les premiers chrétiens acceptaient comme canoniques des textes pseudonymes, sans les prendre pour des naïfs ou pour des faussaires. C'est une erreur ou un mensonge historique relevant de l'*a priori* moderniste.

Abordons maintenant ce texte sacré, inspiré par l'Esprit-Saint, en tâchant de comprendre dans quel contexte il fut écrit, à l'école de frère Bruno.

GARDER LA FOI PAR UNE VRAIE CONNAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR.

«¹ Syméon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu par la justice de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ une foi d'un aussi grand prix que la nôtre, ² à vous grâce et paix en abondance, par la connaissance de notre Seigneur !

«³ Car sa divine puissance nous a donné tout ce qui concerne la vie et la piété : elle nous a fait connaître Celui qui nous a appelés par sa propre gloire et vertu. ⁴ Par elles, les précieuses, les plus grandes promesses nous ont été données, afin que vous deveniez ainsi participants de la divine nature, vous étant arrachés à la corruption qui est dans le monde, dans la convoitise. » (2 P 1, 1-4)

On retrouve ici les idées principales du premier chapitre de la première épître de saint Pierre : la prédestination miséricordieuse du Bon Dieu qui nous offre les plus grandes promesses, la vie éternelle, en nous arrachant à la corruption du monde. Nous sommes « engendrés de nouveau par la résurrection de Jésus-Christ » (1 P 1, 3), par une adoption, une nouvelle naissance qui fait de nous des fils de notre très cher Père céleste, des frères et des disciples de Jésus-Christ, Fils Unique de Dieu. Le baptême nous donne donc d'entrer dans leur circumincessante charité trinitaire, par une filiation réelle, entitative, qui nous rend participants de leur divine nature.

«⁵ Pour cette même raison, apportez encore tout votre zèle à joindre à votre foi la vertu, à la vertu la connaissance, ⁶ à la connaissance la tempérance, à la tempérance la constance, à la constance la piété, ⁷ à la piété l'amour fraternel, à l'amour fraternel la charité. ⁸ En effet, si ces choses vous appartiennent et qu'elles abondent, elles ne vous laisseront pas sans activité ni sans fruit pour la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ. » (2 P 1, 5-8)

La vie divine est une semence (1 Jn 3, 9) jetée en nous, qu'il faut entretenir, nourrir pour qu'elle croisse et porte des fruits, par une connaissance fructueuse de Notre-Seigneur. Car « la vie éternelle, c'est qu'ils

te connaissent, toi le seul véritable Dieu et Celui que tu as envoyé, Jésus-Christ » (Jn 17, 3). Il faut que la foi passe à l'acte par la pratique de la vertu et de la piété. «⁹ Celui qui ne les possède pas, est un aveugle, un myope ; il oublie qu'il a été purifié de ses anciens péchés. »

Voilà encore un contact avec la première épître, où l'on voit le cœur de saint Pierre, bouleversé d'avoir été pardonné grâce au Précieux Sang de Jésus. Selon ce verset, il ne faut donc pas nous glorifier d'être participants de la nature divine et à ce titre, comme chrétiens certes, et non comme hommes, d'une grande dignité ! Mais il faut en rendre grâce et y rester fidèles :

«¹⁰ Ayez donc d'autant plus de zèle, frères, pour affermir votre vocation et votre élection. Ce faisant, pas de danger que vous tombiez jamais. ¹¹ Car c'est ainsi que vous sera largement accordée par surcroît l'entrée dans le Royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. » (2 P 1, 9-11)

Saint Pierre manifeste ici l'intention centrale de son épître : il veut empêcher ses frères de tomber, c'est-à-dire d'apostasier. C'est pour cela qu'il les a exhortés à nourrir leur vie spirituelle, comme notre Père recommandait à ses phalangistes de faire un quart d'heure d'oraison quotidienne, pour ne pas succomber dans la tiédeur, la lâcheté, finalement l'impiété et le reniement.

LE TÉMOIGNAGE APOSTOLIQUE.

«¹³ Je crois juste, tant que je suis dans cette tente, de vous tenir en éveil par mes rappels, ¹⁴ sachant, comme d'ailleurs notre Seigneur Jésus-Christ me l'a manifesté, que l'abandon de ma tente est proche. ¹⁵ Mais j'emploierai mon zèle à ce qu'en toute occasion, après mon départ, vous puissiez vous remettre ces choses en mémoire. » (2 P 1, 13-15)

Puisque l'Apôtre annonce sa mort prochaine, cette épître doit dater de l'an 64, avant son martyre le 13 octobre, ainsi que l'a démontré Margherita Guarducci (cf. *B.A.H.*, t. 3, p. 109).

«¹⁶ Car ce n'est pas en suivant des fables sophistiquées que nous vous avons fait connaître la puissance et l'Avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, mais après avoir été témoins oculaires de sa majesté. »

Le Père Spicq écrit avec raison que ce verset « est l'un des plus importants du Nouveau Testament » (*op. cit.*, p. 218). Car il exprime bien que la foi catholique repose sur la vérité historique du témoignage des Apôtres, et non sur des mythes, des reconstitutions sentimentales forgées par la communauté primitive... quoi qu'en dise le « consensus » moderniste qui règne aujourd'hui sur l'exégèse chrétienne.

Saint Pierre insistait déjà sur son autorité de témoin oculaire à l'encontre des hérétiques de son temps, qui, eux, forgeaient des fables sophistiquées évoquées avec plus de détails par l'Apôtre dans la suite de son

texte. Comme le démontre Robinson, « nous n'avons pas affaire ici aux systèmes développés des hérésies chrétiennes du deuxième siècle » (*op. cit.*, p. 239). Mais un rapprochement s'impose avec les épîtres de saint Paul à Timothée et Tite, datées des années 60 de notre ère, qui contiennent elles aussi de vigoureuses dénonciations des faux docteurs et de leurs *fables* (1 Tim 1, 4 et 4, 7 ; 2 Tim 4, 4 ; Tt 1, 14).

Saint Pierre témoigne donc ensuite de la *majesté* de Notre-Seigneur, qu'il a vue de ses yeux :

« ¹⁷ Il reçut en effet de Dieu le Père honneur et gloire, lorsque la Gloire pleine de majesté lui transmit une telle parole : "Celui-ci est mon Fils bien-aimé, qui a toute ma faveur." ¹⁸ Cette voix, nous, nous l'avons entendue ; elle venait du Ciel, nous étions avec lui sur la montagne sainte. » (2P 1, 17-18)

Puis il en vient ensuite au but de sa lettre : la dénonciation des faux docteurs, qui ne croyaient plus en la divinité de Jésus-Christ manifestée *sur la montagne sainte*.

LE PREMIER PAPE S'ÉLÈVE CONTRE L'APOSTASIE.

« ¹ Il y a eu de faux prophètes dans le peuple, comme il y aura aussi parmi vous de faux docteurs, qui introduiront des sectes pernicieuses et qui, reniant le Maître qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une prompte perdition. ² Beaucoup suivront leurs débauches, et la voie de la vérité sera blasphémée, à cause d'eux. » (2P 2, 1-2)

Saint Pierre écrit au futur, mais la suite de son texte montre que ces semeurs d'hérésie sévissaient déjà. Qui étaient ces *faux docteurs* ? Le Père Spicq prétend qu'on ne peut pas le savoir (p. 228). Robinson quant à lui a le mérite d'évoquer le contexte « d'un judaïsme à tendance gnostique » dénoncé également dans les épîtres de saint Paul et dans l'Apocalypse (2, 14 ; 3, 4) (*op. cit.*, p. 235 et 239).

Il semble que la réponse qui échappe à ces grands exégètes se trouve dans les travaux de notre frère Bruno. Étudiant la liturgie rabbinique, qui est une savante contrefaçon des rites chrétiens, il explique qu'elle provient certainement de judéo-chrétiens apostats, retombés dans leur judaïsme.

Puis il cite la première épître de saint Jean : « "Et déjà maintenant, beaucoup d'antichrists sont survenus : à quoi nous reconnaissons que la dernière heure est là. Ils sont sortis de chez nous, mais ils n'étaient pas des nôtres. S'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous. Mais il fallait que fût démontré que tous n'étaient pas des nôtres." (1 Jn 2, 18-19) [...]

« Qui sont les "antichrists" ici dénoncés par saint Jean ? On les identifie généralement avec les gnostiques du deuxième siècle, par un violent anachronisme. Mais s'il s'agit de la communauté des « nombreux » convertis de la première heure [les essé-

niens de Jérusalem], tout s'explique à la lumière des premiers chapitres du livre des Actes, où le mensonge d'Ananie et Saphire montre que tout n'était pas parfait dans la communauté naissante (Ac 5, 1-11). » (« *Le salut vient des juifs* » dans *B.A.H.*, t. 3, p. 82)

L'hypothèse de frère Bruno peut expliquer la seconde épître de saint Pierre et celle de saint Jude, comme elle explique celle de saint Jean. Ces trois lettres dénoncent des apostats qui devaient être des judéo-chrétiens, esséniens renégats. « Il suffit de relire l'épître aux Hébreux, pour comprendre la puissance de cette tentation qui ravagea la communauté primitive de Jérusalem dès ses premières décennies. » (*ibid.*, p. 83)

Le martyre de Jacques en 62 et la rupture qui s'ensuivit furent sans doute un élément déclencheur de cette vague d'apostasie, malgré les avertissements des Apôtres. On voit ce drame se nouer tout au long des missions de Paul, puis de Pierre, que les judaïsants de Jérusalem regardaient avec jalousie, à cause de leur ouverture aux païens. Si le concile de Jérusalem en l'an 50 témoigna de la communion parfaite des Apôtres et de Jacques (Ac 15, 1-35), il n'apaisa pas le ressentiment des « intégristes » judaïsants de sa communauté. Il se leva parmi eux des agitateurs, des « archiapôtres » (2 Co 11, 5), espionnant Paul, semant la zizanie et le mauvais esprit dans ses communautés (Ga 2, 4-5). Ils voulaient y imposer la circoncision, « pour aboutir à jeter dehors ou à maintenir en un état humilié *les autres*, les païens convertis, et demeurer seuls vrais chrétiens, glorieux fils d'Abraham et sectateurs de Moïse, ah là ! » (CRC n° 119, p. 2)

Ces « *faux frères* » sont sans doute à l'origine de l'émeute qui conduisit à l'arrestation de Paul à Jérusalem en 58 (Ac 21, 28). Enfin, selon le témoignage des *Annales* de Tacite, et surtout de la *Lettre de Clément aux chrétiens de Corinthe*, ils furent responsables du martyre des Colonnes de l'Église par les Romains. « Ce n'est plus un secret, écrit frère Bruno : les apôtres Pierre et Paul ont été victimes de la délation des membres de l'Église. » (*Les années d'épreuve de l'Église* dans *B.A.H.*, t. 3, p. 108-109)

Ces renégats ne sont pas simplement retournés à leur judaïsme ancien. Ils ont forgé des gnoses, des doctrines nouvelles, des « *fables juives* » (Tt 1, 14) qu'ils voulaient répandre dans les communautés, et contre lesquelles les Apôtres s'élevèrent avec force : « Nombreux sont en effet les esprits rebelles, les vains discoureurs, les séducteurs, surtout chez les circoncis » (Tt 1, 10). Frère Bruno évoque des « chrétiens "progressistes", "antichrists", transfuges retournés au judaïsme » (*B.A.H.*, t. 3, p. 83), dénoncés par saint Jean parce qu'ils « *vont plus avant, sans demeurer dans la doctrine du Christ* » (2 Jn 9). Ce sont des « *séducteurs, qui se sont répandus dans le monde* » (2 Jn 7). Mais le point focal de leur hérésie dénoncée par les

Apôtres est le reniement de la foi en « *Jésus-Christ venu dans la chair* » (2 Jn 7, cf. 2P 2, 1 et Jude 4).

**MAIS LES PASTEURS DE L'ÉGLISE S'ÉLEVÈRENT
POUR DÉFENDRE LA FOI.**

Saint Pierre annonce ensuite le châtement des fauteurs d'hérésie :

« ⁴ Car si Dieu n'a pas épargné les Anges qui avaient péché, mais les a mis dans le Tartare et livrés aux abîmes de ténèbres, où ils sont réservés pour le Jugement ; [...] ⁶ si, à titre d'exemple pour les impies à venir, il a mis en cendres et condamné à la destruction les villes de Sodome et de Gomorrhe, ⁷ s'il a délivré Lot, le juste, qu'affligeait la conduite débauchée de ces hommes criminels [...] ⁹ c'est que le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux et garder les hommes impies pour les châtier au jour du Jugement, ¹⁰ surtout ceux qui, par convoitise impure, suivent la chair et méprisent la Seigneurie. » (2P 2, 4-10)

Ce chapitre deuxième est très proche de l'épître de saint Jude, dont elle reprend manifestement certaines expressions. Preuve, pour les exégètes modernes, que la seconde épître de saint Pierre n'est pas authentique !

Au contraire, éclairée par l'hypothèse de frère Bruno, cette proximité des deux épîtres est très compréhensible. Saint Jude se présente comme « *frère de Jacques* » (Jude 1), il est un des *frères du Seigneur*, c'est-à-dire un membre de la fraternité essénienne (cf. frère Bruno, *Marie toujours Vierge*, in *B.A.H.*, t. 2, p. 60).

Sa brève épître a pour but de combattre les faux docteurs : « ³ Très chers, j'avais un grand désir de vous écrire au sujet de notre salut commun, et j'ai été contraint de le faire, afin de vous exhorter à combattre pour la foi transmise aux saints une fois pour toutes. ⁴ Car il s'est glissé parmi vous certains hommes qui depuis longtemps ont été marqués d'avance pour cette sentence : ces impies travestissent en débauche la grâce de notre Dieu et renient notre seul Maître et Seigneur Jésus-Christ. » (Jude 3-4)

Saint Jude est encore plus véhément que saint Pierre et sa lettre abonde en exemples tirés de l'Ancien Testament : « *Ainsi Sodome, Gomorrhe et les villes voisines qui se sont prostituées de la même manière et ont couru après une chair différente, sont-elles proposées en exemple, subissant la peine d'un feu éternel.* » (Jude 7)

Pour autant, ce texte est pleinement évangélique : « ²⁰ Mais vous, très chers, vous édifiant sur votre foi très sainte, priant dans l'Esprit-Saint, ²¹ gardez-vous dans la charité de Dieu, prêts à recevoir la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour la vie éternelle. ²² Les uns, ceux qui hésitent, cherchez à les convaincre ; ²³ les autres, sauvez-les en les arrachant au feu ; les autres enfin, portez-leur une pitié craintive,

en haïssant jusqu'à la tunique contaminée par leur chair. » (Jude 20-23)

Saint Jude représente la meilleure part des esséniens, ceux qui se sont vraiment convertis et ont persévéré dans leur foi en Jésus-Christ. Si des faux docteurs, semeurs d'hérésie et d'apostasie, se sont levés dans la communauté judéo-chrétienne, il lui revenait donc de les combattre, surtout après le martyre de Jacques, son frère.

Et si Pierre a écrit après Jude pour combattre les mêmes erreurs, peut-être pour le soutenir, avec toute son autorité de Chef des Apôtres, il n'est pas étonnant qu'il se soit inspiré de son épître. En ce temps-là, le collège apostolique était uni pour lutter contre l'hérésie...

LES « FABLES JUIVES ».

« *Audacieux, arrogants, ils ne craignent pas de blasphémer les Gloires, ¹¹ alors que les Anges, quoique supérieurs en force et en puissance, ne portent pas contre elles devant le Seigneur de jugement calomnieux.* » (2P 2, 11)

Le judaïsme gnostique dénoncé par les Apôtres est caractérisé par de vains discours sur les Anges, les *Gloires*, les *principautés* et les *puissances* (cf. Jude 8-10). Saint Paul devait particulièrement insister, contre ses adversaires, pour montrer que le Christ était bien supérieur aux anges (Col 1, 16 ; 2, 10 ; 2, 15 et He 1). Aux Colossiens, il dénonce ceux qui se complaisent « *dans un culte des anges : celui-là donne toute son attention aux choses qu'il a vues, bouffi qu'il est d'un vain orgueil par sa pensée charnelle* » (Col 2, 18).

Cela offre encore un rapprochement possible avec l'hypothèse de frère Bruno, selon laquelle les *faux docteurs* étaient issus de l'essénisme. Car les juifs de Qumrân « *avaient un culte extraordinaire pour les anges* », comme le note le Père Jean Daniélou (*Les manuscrits de la mer Morte*, 1974, p. 105). Frère Bruno écrit qu'ils attribuaient aux esprits célestes « *un rôle médiateur* » (*L'épître aux Hébreux d'aujourd'hui*, dans *B.A.H.*, t. 3, p. 98).

Si l'on ne peut connaître précisément la doctrine de ces hérétiques, saint Pierre les dénonce avec une force qui atteint les hérétiques de tous les temps, jusqu'aujourd'hui :

« ¹⁷ Ce sont des fontaines sans eau et des nuages poussés par un tourbillon ; l'obscurité des ténèbres leur est réservée. ¹⁸ Avec des discours gonflés de vide, ils allèchent, par les désirs charnels, par les débauches, ceux qui venaient à peine de fuir les gens qui passent leur vie dans l'égarement. ¹⁹ Ils leur promettent la liberté, mais ils sont eux-mêmes esclaves de la corruption, car on est esclave de ce qui vous domine. ²⁰ En effet, si, après avoir fui les souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ,

ils s'y engagent de nouveau et sont dominés, leur dernière condition est devenue pire que la première.» (2P 2, 17-20)

Les païens convertis avaient fui les *souillures du monde*, mais, tout autant, les juifs convertis, comme saint Paul, ancien pharisien de stricte observance en a témoigné : « *Quand nous étions dans la chair, les passions pécheresses qui se servent de la Loi opéraient dans nos membres afin que nous fructifions pour la mort.* » (Rm 7,5) Trahir Jésus-Christ, même pour retourner sous le joug de la Loi mosaïque, conduit toujours à retomber dans les *souillures* spirituelles et morales.

Saint Pierre continue, et le moins qu'on puisse dire est qu'il ne tenait pas en haute estime la "dignité humaine" des chrétiens apostats : « ²¹ Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de l'avoir connue pour se détourner du saint commandement qui leur avait été transmis. ²² Il leur est arrivé ce que dit le véridique proverbe : Le chien est retourné à son propre vomissement, et : "La truie à peine lavée se roule dans le bourbier." » (2P 2, 21-22)

PERSÉVÉRER DANS L'ESPÉRANCE.

« ¹ Voici déjà, très chers, la deuxième lettre que je vous écris ; dans les deux je fais appel à vos souvenirs pour éveiller en vous une saine intelligence. ² Souvenez-vous des choses prédites par les saints prophètes et du commandement de vos apôtres, celui du Seigneur et Sauveur. » (2P 3, 1-2)

Saint Pierre, écrivant à des chrétiens qu'il n'a pas tous évangélisés lui-même, leur recommande de rester fidèles aux *commandements* de leurs *apôtres*. Mais aussi au *commandement du Seigneur et Sauveur*, que ses chrétiens connaissaient par les évangiles, déjà rédigés et lus dans les communautés (cf. *Une lecture historique, vivante et religieuse de l'Évangile, IL EST RESSUSCITÉ* n° 248, octobre 2023, p. 4-17).

Pourtant, le Père Spicq prétend que cette « Épître ne contient rien sur l'exemple et la vie de Jésus (si caractéristique de la *I^{re} Petri*), et semble ignorer presque totalement la tradition synoptique, alors que le vrai Pierre ne faisait que transposer l'enseignement du Seigneur. » (p. 189) C'est pour lui l'argument décisif contre l'authenticité de cette épître. En cela, il fait preuve « d'étonnantes distractions », comme frère Bruno l'avait déjà remarqué (*B.A.H.*, t. 3, p. 98). Car Pierre exhorte ses fidèles à une vraie *connaissance* de Notre-Seigneur, il leur parle de sa Transfiguration, et il s'inspire beaucoup de son discours eschatologique (2P 2, 1 = Mt 24, 11 et 2P 3, 5-7 = Mt 24, 37-39). N'est-ce pas là « la vie et l'exemple de Jésus », et la « tradition synoptique » ?

« ³ Sachez tout d'abord qu'aux derniers jours, il viendra des railleurs pleins de raillerie, guidés par leurs passions. ⁴ Ils diront : "Où est la promesse de

son avènement ? Depuis que les Pères sont morts, tout demeure comme au début de la création." »

Robinson commente : « La mort des chrétiens [avant le retour du Seigneur] avait toujours été un problème, comme nous le savons par les lettres aux Thessaloniciens et aux Corinthiens. Mais la crise réelle, pour l'Église, doit être survenue alors que cette première génération de la promesse mourait peu à peu et que rien encore ne se passait. Dans les années 60 toute une génération s'était écoulée » (*op. cit.*, p. 245).

Mais les *railleurs* ne pouvaient plus parler ainsi après 70, et l'accomplissement du châtement de Jérusalem annoncé par Notre-Seigneur.

En revanche, deux mille ans plus tard, tandis que notre Chrétienté semble s'enfoncer irrémédiablement dans l'apostasie, et qu'aucun signe d'espérance ne paraît à l'horizon, la même tentation pourrait bien nous assaillir. Lisons la réponse du Chef des Apôtres :

« ⁸ Mais voici un point, très chers, que vous ne devez pas ignorer : c'est que devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour. ⁹ Le Seigneur ne retarde pas l'accomplissement de ce qu'il a promis, comme certains l'accusent de retard, mais il use de patience envers vous, voulant que personne ne périsse, mais que tous arrivent au repentir. ¹⁰ Il viendra, le Jour du Seigneur, comme un voleur ; en ce jour, les cieux se dissiperont avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, la terre avec les œuvres qu'elle renferme sera consumée. » (2P 3, 8-9)

Il a été donné à notre temps d'entendre de nouveau cet avertissement, grâce à la mystérieuse vision qu'eut la vénérable sœur Marie-Lucie de Jésus et du Cœur Immaculé, avant sa rédaction de la troisième partie du grand Secret de Notre-Dame, le 3 janvier 1944 :

« Je sentis mon esprit inondé par une mystérieuse lumière qui est Dieu, et en Lui je vis et j'entendis – la pointe d'une lance comme une flamme qui se dégage, touche l'axe de la terre – celle-ci tremble : montagnes, villes, bourgs et villages avec leurs habitants sont ensevelis. La mer, les fleuves et les nuages sortent de leurs frontières, débordent, inondent et emportent avec eux dans un tourbillon maisons et gens en nombre incalculable ; c'est la purification du monde pour le péché dans lequel il est plongé. La haine, l'ambition provoquent la guerre destructrice ! Puis je sentis, parmi les battements accélérés de mon cœur et dans mon esprit, l'écho d'une voix douce qui disait : "Dans le temps, une seule foi, un seul baptême, une seule Église, sainte, catholique, apostolique. Dans l'éternité, le Ciel !" » (cité par frère François, *Sœur Lucie, confidente du Cœur Immaculé de Marie*, p. 289)

Ainsi, l'avertissement de l'Apôtre est plus vrai que jamais : « La fin de toute chose est proche. » (1P 4, 7). Quelle admirable continuité entre l'enseignement apostolique et le message de Notre-Dame !

En annonçant ainsi la fin du monde, saint Pierre faisait écho aux paroles du divin Maître (cf. Mt 24,29). Mais s'il écrivait après le grand incendie qui ravagea Rome pendant neuf jours en juillet 64, cataclysme qui suscita quelques semaines plus tard la terrible persécution de Néron dans laquelle l'Apôtre allait rendre son témoignage, alors ces prophéties connaissaient déjà un accomplissement saisissant.

Cela expliquerait la suite du texte, qui nous interpelle tout autant, puisque Notre-Dame de Fatima nous a adressé les mêmes avertissements :

«¹¹ Puisque toutes ces choses se dissolvent ainsi, quels ne devez-vous pas être par une sainte conduite et par les prières,

¹² attendant et hâtant l'avènement du Jour de Dieu, où les cieux enflammés se dissoudront et où les éléments embrasés se fondront.

¹³ Ce sont de nouveaux cieux et une terre nouvelle que nous attendons selon sa promesse, où la justice habitera. » (2P 3, 11-13)

Voilà toute notre espérance, bien rappelée par Notre-Dame à la fin de la vision de sœur Lucie : une terre nouvelle par la restauration de la seule Église, sainte, catholique, apostolique. Et dans l'éternité, le Ciel !

«¹⁴ C'est pourquoi, très chers, en attendant, mettez votre zèle à être sans tache et sans reproche, pour être trouvés en paix. ¹⁵ Tenez la longanimité de notre Seigneur pour salutare, comme notre cher frère Paul vous l'a aussi écrit selon la sagesse qui lui a été donnée. ¹⁶ Il le fait d'ailleurs dans toutes les lettres où il parle de ces questions. Il s'y rencontre des points obscurs... »

Qui le nierait, puisqu'il arrivait à Paul, dans la flamme de son discours, de ne pas finir ses phrases ! (cf. Ep 3, 18-19) Il n'empêche que le Père Spicq est gêné par ce détail concret, d'un trop grand réalisme historique. « Comment admettre que l'auteur du "Discours de la Pentecôte" et de la *I^a Petri* déclare les écrits pauliniens "difficiles à comprendre", alors que sa propre théologie, aussi profonde, est d'un accès tout aussi ardu. Cette notation se comprendrait beaucoup mieux sous la plume d'un *didascale*, disciple de Pierre, désorienté par les axes de la théologie rabbinique (*sic*) paulinienne. » (p. 186)

Mais encore faut-il lire la phrase jusqu'au bout : « Il s'y rencontre des points obscurs, que les gens sans instruction et sans fermeté détournent de leur sens – comme d'ailleurs les autres Écritures – pour leur propre perdition. » (2P 3, 14-16)

Pierre ne dit pas qu'il ne comprend pas la « théologie paulinienne », il dit que des esprits faux profitent de certaines obscurités des épîtres de saint Paul pour appuyer leurs hérésies ! Et puisqu'il les accuse de les *détourner de leur sens*, il faut conclure qu'il a lui-même une certaine compréhension de ces points obscurs.

CONCLUSION

«¹⁷ Vous donc, très chers, étant avertis, soyez sur vos gardes, de peur qu'entraînés par l'égarement des criminels, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté. »

La seconde épître de saint Pierre est l'un des textes du Nouveau Testament qui répond le mieux aux nécessités actuelles de l'Église et des fidèles, menacés par l'envahissante apostasie de notre siècle. C'est sans doute une des raisons pour laquelle son authenticité est si combattue.

Saint Pierre affrontait non seulement l'hérésie, mais aussi le schisme, la rupture de la charité de l'Église, la haine froide que les judaïsants nourrissaient contre Paul et contre lui-même. Cette haine devint homicide, comme en témoigne le récit de la persécution de Néron dans les *Annales* de Tacite, citées par frère Bruno :

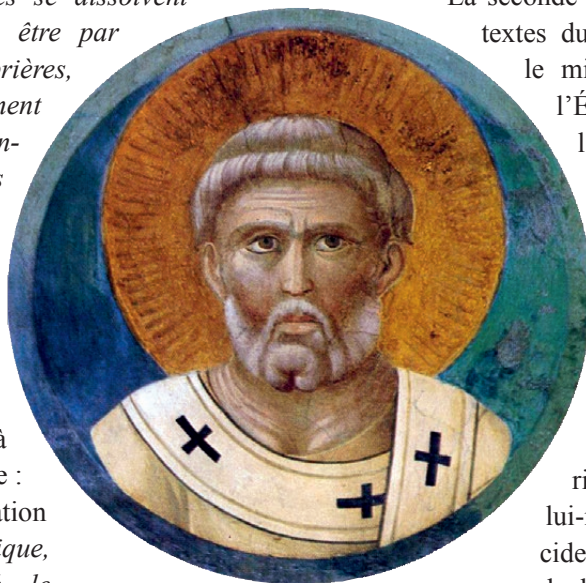
« "On saisit d'abord ceux qui avouaient [sous-entendu : être chrétiens]. Puis, sur leurs indications,

une grande multitude." L'identité de ces "indicateurs" se laisse facilement deviner si l'on se souvient de saint Clément attribuant les massacres ordonnés par Néron "à la jalousie", mot clé de la haine des juifs s'acharnant d'abord contre Pierre (Ac 5,17), puis contre Paul (Ac 13,45 ; 17,5). » (B.A.H., t. 3, p. 109)

Prions, prions beaucoup pour que notre Saint-Père Léon XIV, légitime successeur de Pierre, cesse d'exalter la dignité de l'homme pour défendre la vraie connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ contre les hérésies qui ravagent l'Église. Ainsi suivra-t-il son Saint prédécesseur, peut-être jusqu'à témoigner de sa foi en mourant martyr au pied « d'une grande Croix de tronc brut, au sommet de la montagne escarpée ».

Pour qu'advienne ainsi le triomphe du Cœur Immaculé de Marie, et que nous soyons fidèles à le servir en persévérant au cœur de l'Église, suivons l'ultime recommandation de l'Apôtre :

«¹⁸ Croissez dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ : à lui la gloire maintenant et jusqu'au jour de l'éternité ! Amen. » (2P 3, 18) **père Joseph-Santo du Christ Roi.**



L'expression grave de ce saint Pierre, de Giotto di Bondone (fresque de la basilique Saint-François à Assise, vers 1290), traduit bien l'angoisse pour le salut de l'Église et des âmes exprimée par l'Apôtre dans ses épîtres.



LA CRC ROULE DEPUIS CINQUANTE ANS !

IL y a juste cinquante ans, l'abbé de Nantes informait ses lecteurs dans la Ligue : « Je suis encore sans autre nouvelle de notre camp-roulant de Vendée, que celles d'un coup de téléphone reçu par des amis : soixante-dix jeunes roulent à bicyclette, tôt matin et soir tard pour éviter les insolation ; le tee-shirt blanc frappé de l'insigne rouge (tee-shirt, 25 F ; indiquez la taille) fait grande impression, paraît-il, sur les populations ! Frère Gérard a tout préparé avec les dévoués de Paris et de Vendée. Tout ira bien, j'en suis sûr. Par cette chaleur, ce doit être un rude effort. Mais conférences et visites prévues au long du parcours seront passionnantes. »

Actualisez chiffres, prix et lieux, et vous obtiendrez un compte-rendu très juste de nos camps de cette année. D'autant plus que les frères de Magé continuent à mener leurs jeunes sur les hauts lieux de la Vendée militaire.

En 1975, ces amis « dévoués de Paris et de Vendée » avaient organisé un rallye cycliste sur les traces des Vendéens. Mais pour l'année suivante, ils avaient demandé à notre Père de leur prêter un frère. Voilà quelle fut la genèse des *camps-roulants*, bientôt baptisés *camps-vélos*, destinés à une fortune étonnante. Dès l'année suivante, en Béarn, les cyclistes étaient cent vingt. En 1978, en Lorraine, cent cinquante. Dans les années 1980, les effectifs se stabilisèrent autour de deux cent vingt. Mais dès 1983 s'ajouta le camp Notre-Dame-des-Enfants, pour les 9-12 ans, répartis en « familles », à la charge de parents CRC. Pour expérimenter cette nouvelle formule, frère Gérard s'installa d'abord chez ses propres parents, à La Tuilerie, en Berry. Le succès fut tel que l'année suivante, il fallut doubler ce camp de petits !

Aujourd'hui, les participants sont souvent les petits-enfants des pionniers de ces camps-vélos qui sont devenus peu à peu un creuset de la Phalange. Ceux qui n'y cherchaient que des vacances d'agrément se sont lassés de la piété, de la doctrine, de la docilité, du combat, de l'abjection. Seules sont finalement demeurées les âmes mystiques, qui comprenaient que la CRC est « une famille dont la vocation est de ne rien mettre plus haut que le service de la Vérité et de l'Église » (frère Georges de Jésus-Marie).

S'il nous arrive d'être éconduits dans tel diocèse ou tel sanctuaire, nous sommes en revanche souvent consolés par l'accueil bienveillant de prêtres inconnus. Et ce réconfort est mutuel, preuve de la fécondité de notre « situation ecclésiale », dans une bienheureuse

dépendance de notre sainte Mère, de ses sacrements, de ses ministres. En 1981, après le camp de Berry, le Père évoquait « les larmes d'émotion, souvent, des curés réconfortés de voir des jeunes qui, encore aujourd'hui... Tiens, mais pourquoi ? regardez leur tee-shirt ! Le Cœur et la Croix, c'est tout un programme ; et CRC, c'est la défense de ce programme. »

Pour fêter dignement le cinquantenaire des camps, il faudrait évoquer la générosité inépuisable de tant de nos amis secondant les frères dans cette belle œuvre d'éducation et de transmission des convictions CRC aux enfants.

IN MEMORIAM : MARTINE BROST

Précisément, le 11 juillet, nous avons eu la douleur de perdre notre chère Martine Brost, qui fut pendant quelques décennies, en retrait, aux cuisines, l'une de ces auxiliaires insatiables de servir grâce auxquelles trois générations d'enfants ont profité des bienfaits des camps-vélos. Lequel, parmi ces centaines d'adolescents affamés par les kilomètres, a su mesurer la masse d'abnégation quotidienne nécessaire pour lui servir un repas chaud, à l'heure et avec le sourire ! Alors même que la cuisine déménageait chaque jour...

Voilà notre amie arrivée au terme de l'itinéraire. Sûrs des promesses de Notre-Dame de Fatima qu'elle a tant honorée, nous espérons la suivre au Ciel, dans ce canton du paradis où se retrouvent, l'un après l'autre, tous les « saints de chez nous » qui se sont dévoués dans les camps-vélos, à l'intendance ou à la mécanique, comme parents de famille ou comme grands assistants : l'amiral Lecoq, Éric Aviat, Odile Claude et Thérèse Darcel, Marinette Landais et Ghislaine de Saint-Hénis, jusqu'à Pascal Jean-Préau. Qu'on nous pardonne d'en omettre beaucoup d'autres.

Dans son allocution au cimetière de Bar-sur-Seine, le 21 juillet, frère Benoît mit en lumière les ressorts les plus profonds du dévouement de notre amie, telle qu'elle les avait indiqués elle-même dans une lettre à notre frère Benoît-Joseph : l'enthousiasme CRC, l'angoisse du salut des âmes, le zèle pour consoler le Cœur Immaculé de Marie. Au fond, on s'aperçoit que ce sont là les fruits constants chez nos bons amis de la fidélité à l'abbé de Nantes, à sa doctrine, à son combat de Contre-Réforme.

Frère Benoît résuma finalement le secret de la perfection de Martine Brost en citant notre Père : « Il est pour moi dès maintenant certain et d'une vérité qui ne passera pas, que tous ceux qui brûlent d'amour pour l'Immaculée, de dévouement eucharistique et marial, et de service de toutes les causes qu'elle patronne, sont déjà, par grâce inouïe de la

Très Sainte Trinité, prédestinés, élus et promis par sa Médiation à la Vie éternelle du Ciel.»

Petit signe de cette prédestination, la grâce pour notre amie d'avoir conservé jusqu'au bout son chapelet dans une main, son carnet de chants dans l'autre.

CARNET DE CHANTS ET CAMPS-VÉLOS

Ah ! Le carnet de chants CRC ! C'est le *vademecum* du phalangiste et l'abrégé de ses amours. En le feuilletant, on raconterait toute l'histoire des camps-vélos. Mais oui ! en commençant par la prière du matin et du soir et toutes les autres prières quotidiennes qui rythment les journées, jusqu'aux complies qu'il est si réconfortant de réciter, à la nuit tombante, au retour d'une longue course à vélo.

Ensuite viennent les chants pour la messe et les saluts du Saint-Sacrement : les pièces grégoriennes qui ravissent l'âme au Ciel, les vieux cantiques qui fleurent bon la religion de nos pères, les polyphonies de frère Henry dont nous sommes si fiers, qui constituent notre identité musicale ! C'est en tournant ces pages jusqu'à les jaunir, c'est en chantant tous ensemble ces cantiques pour rendre vie à des églises plus ou moins désaffectées, que trois générations de phalangistes ont pris goût à la piété.

A, B, C, D, les pages défilent... E ! La section la plus fournie du carnet de chant CRC, celle des cantiques à la Sainte Vierge. Les autres rubriques ont pu maigrir au fil des éditions, celle-là n'a fait que s'étoffer, pour suivre les progrès de la dévotion mariale de notre frère Georges de Jésus-Marie et de la Phalange, de plus en plus envahissante, accentuée à chaque nouveau pèlerinage.

Dans la Ligue d'août 1985, notre Père écrivait de nos jeunes des camps-vélos que *« ce qui leur en reste le plus profondément gravé, ce sont les pèlerinages. Et c'est le meilleur. »*

Or, tant que demeurera un recoin inexploré dans notre belle France, vallon reculé ou forêt profonde, un chemin perdu que nos caravanes cyclistes n'auront pas emprunté, il nous restera des sanctuaires à découvrir, où célébrer sous un nouveau nom la Madone de tous nos pays, Notre-Dame de France. Un frère qui se pique de statistiques nous a certifié que le camp de Frébourg, cette année, en a visité en moyenne 1,5 par jour !

Dès 1977, nos cyclistes avaient rendu leurs devoirs à notre Reine en son sanctuaire de Lourdes, dans une belle démonstration de foi et de charité catholique :

« Arrivés à Lourdes par une pluie comme on n'en voit jamais, ils se sont séchés à temps pour participer à la procession du Saint-Sacrement, tous en tee-shirt CRC et béret bleu – impressionnant, charmant – et leur groupe CRC a été parfaitement admis à tous les exercices des pèlerinages, où il a donné un exemple de bonne tenue, bain de pénitence aux piscines, chemin

de Croix, Messe à la Basilique et à la Grotte. Ils ont fait connaître la CRC à une foule de pèlerins, mais ils ont surtout prié la Sainte Vierge et ils ont vu, je parle selon leurs lettres, que l'Église Catholique est encore grande et sainte et belle dans son universalité priante : c'est toujours l'unique Église de Jésus-Christ. La leçon de Lourdes n'est pas étouffée. La Vierge y parle encore en faveur de l'Église de Pierre. Un beau début pour le camp et pour ces jeunes dans la CRC, et voilà une belle démonstration antischisme, tout autant qu'antimoderne. » (CRC n° 119, juillet 1977)

Fatima est hors de la portée de nos bicyclettes. Le culte du Cœur Immaculé de Marie s'est néanmoins enraciné de plus en plus profondément dans nos âmes, à mesure que le Père, puis frère Bruno nous prêchaient avec plus d'insistance la dévotion réparatrice. Pour célébrer le 13 juillet, l'anniversaire de sa troisième apparition et de la révélation de son grand Secret, les enfants de tous nos camps, groupés autour des communautés de tous nos ermitages, processionnent en même temps à la lumière des flambeaux derrière le brancard de la Vierge. C'est devenu l'un des sommets du camp, avec la nuit d'adoration finale, d'action de grâces aux pieds du Saint-Sacrement.

Notre-Dame a daigné aussi se servir d'une foule de bons serviteurs : tous ces saints qui, en deux mille ans, bâtirent la France. Les voici qui défilent avec les pages G. Après saint Michel vient la *bonne sainte Anne*, bien sûr ! Serait-ce trop s'aventurer que d'affirmer que c'est elle qui a retenu la plus grande parcelle du cœur de frère Gérard ? Il l'a si souvent visitée dans son sanctuaire d'Auray ! Mais ensuite, voici *Jehanne la Pucelle*, dont les cantiques évoquent des camps mythiques : Domrémy-Le Puy (1985), Chinon-Reims (1987), Reims-Rouen (1988) ! Les pages suivantes sont pour sa *petite sœur Thérèse*, rappelant irrésistiblement auprès d'elle, à Lisieux, les camps de Normandie. Voici encore *saint Louis-Marie* et sa kyrielle de cantiques si populaires et religieux. La Vendée, qui fut le berceau des premiers camps, conserve un droit d'aïnesse dans le cœur de frère Gérard. Et le cœur de la Vendée, c'est à Saint-Laurent-sur-Sèvres, le tombeau de son apôtre.

Après les derniers chants religieux, il nous reste encore une bonne épaisseur de feuillets à compulser : les chants de provinces, les chants militaires, les chants royalistes, les chants phalangistes ! parmi lesquels se distinguent ceux d'Yvon Leca. Le chantre de la Phalange est une autre figure mémorable des camps-vélos, auprès de frère Pascal, dans la tente mécanique, dont il voulait bien sortir à l'heure de la veillée ou de la récréation, saisissant sa guitare pour nous charmer par ses mélodies chaleureuses, chantant nos amours avec conviction et nos convictions avec tellement de cœur !

NOS CAMPS EN 2026

À Fons, à Frébourg comme à Magé, le **petit camp** (6-14 juillet) est conçu comme une véritable retraite spirituelle, pour armer les enfants en vue des combats qu'il leur faut déjà mener dans le monde et pour les faire grandir dans l'amour du Cœur Immaculé de Marie. Selon les camps, ils ont reçu pour modèle sainte Marie de Jésus-Crucifié qui lutta si âprement contre Satan dans une simplicité charmante ! ou bien les saints époux Martin, exemples si aimables de la modification évangélique, ou encore saint Jean Bosco, le modèle des éducateurs, dont frère Pierre "raconta la vie aux enfants" lors du camp de jeunes, au Canada.

Quant aux **grands camps**, frère Michel en a fait la tournée la semaine dernière, en commençant par celui de Magé. Frère Jean Duns y a harmonieusement réparti prières, instructions, grandes promenades en vélo et répétitions de l'oratorio sur Madame Élisabeth. Il ne sera intégralement monté et exécuté qu'au camp de la Phalange. Cependant, à l'heure où nous imprimons, frère Bruno s'est rendu comme à son habitude à Magé pour y assister à une première représentation.

Puis frère Michel a rejoint le camp de **Frébourg**, dans la grande boucle cycliste où l'entraîne frère Matthieu à travers le Perche, la Mayenne et la Bretagne, dans la pure tradition des camps itinérants des temps héroïques ! Les sœurs y assurent l'intendance volante, logeant sous la tente !

Enfin, notre frère assistant a traversé la France en diagonale pour rejoindre frère Grégoire et le camp de **Fons**, afin de partager la paix merveilleuse de leur retraite reculée, si propice au recueillement... et aux grands jeux remuants et bruyants ! Les dénivelés et le climat ardéchois ont imposé de remplacer les courses cyclistes par des randonnées à pied, dans des paysages montagneux de cartes postales.

Dans ces trois camps, frère Michel a pu mettre en garde nos jeunes contre les réseaux sociaux et contre les idées noires, contre les tentations d'égoïsme ou de désespoir par lesquelles le démon cherche à les détourner de leur vocation, du service de leur famille, de leur patrie et de l'Église. Et en guise d'antidote, notre frère a saisi toutes les occasions de les initier au combat de Contre-Réforme et à nos grandes angoisses de l'heure : le schisme lefebvrisme, le masdu de Léon XIV. L'abbé de Nantes nous a appris, plutôt qu'à "faire la morale", à enthousiasmer d'abord les adolescents pour la vérité. C'est cet enthousiasme qui doit mobiliser nos facultés au service de Jésus-Marie dans toutes leurs causes et prévenir les tentations.

Telle est la pureté de l'esprit que prêchait notre Père. Nos campeurs-retraitants s'en sont imprégnés en écoutant chaque matin les oraisons de frère Pierre sur la pureté positive.

En voilà assez dit. Pour en savoir plus, inscrivez-vous dès maintenant aux camps de l'an prochain !

Nôtre est le vrai ! Nous mettrons de nouveau cette devise en œuvre lors du **camp de la Phalange** en étudiant l'histoire volontaire de la philosophie. Notre démarche sera *volontaire*, c'est-à-dire qu'il s'agira de juger les doctrines et les hommes selon qu'ils nous apparaîtront concourir ou bien s'opposer au dessein de Dieu, en vue de la manifestation plénière de la vérité. Ambitieux programme, auquel nous autorisent les enseignements de notre Père et spécialement sa métaphysique relationnelle.

ANNIVERSAIRES

Le 25 août nous célébrerons le centenaire de la condamnation de l'Action française et les soixante ans de la *suspense a divinis* de l'abbé de Nantes. Dans la CRC de juin 1991, il associait déjà ces deux anniversaires : « *Dans l'excommunication des gens d'A. F., nos propres parents, ce n'était pas leur infamie, illusoire ! qui était l'important mais la dérive de la religion catholique en démocratisation fort peu chrétienne, et le désarmement de nos patries excitant l'Allemagne nazie et la Russie communiste à nous faire la guerre et à nous vaincre, comme il arriva. De même, mes vingt-cinq ans de suspense...*

« *L'infamie dont je suis sali n'est pas l'important ; elle est en elle-même si mince, qu'à l'examiner à la loupe on n'en voit plus rien. Elle n'en a pas moins servi au parti réformiste, vainqueur au Concile, à terroriser ses adversaires et les pousser au schisme ou les contraindre au ralliement. Le crime capital est dans la forfaiture que dissimule mal cette suspense, d'une succession de papes et d'une masse de cardinaux, d'évêques, de théologiens, accusés par nous depuis vingt-cinq ans, et sur preuves irrécusables, innombrables ! d'hérésie, de schisme, finalement d'apostasie, qui arguent de cette ridicule sanction disciplinaire et d'une "disqualification" romaine, plus dérisoire encore ! jetée sur moi par voie de presse en juillet 1969, pour ne pas juger infailliblement des graves questions dogmatiques et morales qui nous opposent, question de vie ou de mort pour leurs âmes misérables et celles de millions de fidèles que je les accuse de mener à la damnation éternelle.* »

(frère Guy de la Miséricorde.)